The background of the cover is a photograph of a stone wall. On the left, there is a small arched wooden door with a metal handle. A large, dark, textured tree trunk or pillar stands in the center, partially obscuring the wall. To the right, there are green plants and ferns. The overall scene is outdoors and appears to be a monastery or a similar stone building.

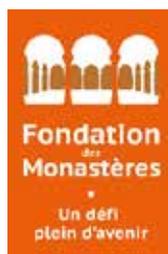
# Les Amis des Monastères

N° 204 - OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2020 - 7€

L'autorité au service de l'homme

# La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



## Son but

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

## Ses moyens d'action

- Recueillir pour les communautés tous dons, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

## Sa revue

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de culture ou de spiritualité ;
  - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
  - des chroniques fiscales et juridiques ;
  - des annonces, recensions, échos.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Fondation des Monastères

14 rue Brunel

75017 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

Courriel : [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)

[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)



### En couverture

Porte de l'ancienne grange, réhabilitée en salle d'accueil dans les années 1980. Abbaye de Bellefontaine, le 29 juin 2019

© Karine Lhémon

### Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 18.385 - Octobre 2020

Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef : Pierre Avignon

Rédaction tél. 01 45 31 62 85

[com@fondationdesmonasteres.org](mailto:com@fondationdesmonasteres.org)

Mise en page et impression : [la-publicom.com](http://la-publicom.com)

# Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

## SOMMAIRE - N°204 - Octobre - Novembre - Décembre 2020

### L'autorité au service de l'homme

#### Écoute, transmission, croissance

Tables rondes du 29 juin 2019 à l'Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine

Animées par Louis-Marie Tramond, entrepreneur social

#### Éditorial

Dom Guillaume Jedrzejczak, Président de la Fondation des Monastères ..... 2

#### Accueil à l'Abbaye de Bellefontaine

Dom Jean-Marc Chéné, Abbé de Notre-Dame de Bellefontaine ..... 5

#### Introduction

Dom Guillaume Jedrzejczak ..... 7

#### PREMIÈRE TABLE RONDE

##### Apprendre à écouter – Autorité et obéissance

Général Vincent Lafontaine, Directeur général d'Espérance banlieues - Sœur Véronique Margron, Présidente de la Corref - Dom Jean-Marc Chéné, Abbé de Notre-Dame de Bellefontaine ..... 10

#### DEUXIÈME TABLE RONDE

##### Transmettre et recevoir – Autorité et transmission

Daniel-Odon Hurel, Historien et Directeur de recherche au CNRS - Sœur Véronique Margron - Dom Jean-Michel Grimaud, Père Abbé de Landévennec ..... 22

#### TROISIÈME TABLE RONDE

##### Faire grandir durablement les personnes et les biens – Autorité et croissance

Jean-Pierre Bodet, ancien Président-Directeur général du Groupe Bodet – Pascal Reymond, Président de région des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens Pays-de-la-Loire – Mère Béatrice Blançail, Abbesse des Gardes ..... 36

#### Synthèse et mot de conclusion

Dom Guillaume Jedrzejczak ..... 46

#### Chronique juridique

##### Aides récupérables

Raymond Bocfi, Directeur adjoint de la Fondation ..... 51

##### Demander une aide pour travaux à la Fondation des Monastères : tour d'horizon

André Dupuy, Administrateur de la Fondation, Membre de la commission d'attribution des aides financières ..... 57

#### Actualité

##### Une nouvelle famille bénédictine : la Congrégation monastique de Sainte Hildegarde

Entretien avec Madre Rosario del Camino, par Frère Juan Manuel Apesteguía, osb, Père Abbé de Leyre (traduction : Dr Martinez Casali) ..... 62

##### Chantiers soutenus par la Fondation

Extension de la bibliothèque d'archives du CERCCIS ..... 66

##### Cloîtres d'ici et d'ailleurs

##### Le Cloître de l'Abbaye de Bellefontaine

Dom Jean-Marc Chéné ..... 70

Notes de lecture ..... 74

## Appelés à la vie...

**J**e me souviens encore, avec une certaine émotion, de la remarque d'un ancien de ma communauté lorsque je fus élu Abbé de mon monastère. Il me dit avec une certaine virulence, mais non sans un brin d'humour : *"Maintenant, tu vas commencer à obéir"*! Derrière cette remarque, auquel l'éclat malicieux de son regard donnait cependant un accent très paternel, se cachait en fait une profonde vérité. Bien souvent, on oublie que celui qui exerce une autorité est en fait très souvent celui qui va d'abord apprendre à obéir. Obéir aux faits, à la pesanteur de la réalité ou à son étonnante fluidité, s'adapter à la diversité des caractères et des tempéraments, comme le dit saint Benoît, bref apprendre à écouter la pulsation de la vie qui traverse les êtres et les choses, les événements et les engourdissements ! Tout cela s'apprend, parfois dans la douleur, lorsque l'on devient responsable d'une communauté.

Sans doute est-ce la richesse du colloque, organisé par la Fondation, de traiter ce sujet d'actualité, à l'Abbaye de Bellefontaine, dont ce numéro publie les actes, de mettre en musique la complexité de cette question. En effet, il fallait cette diversité d'intervenants, religieux et laïcs, hommes et femmes, engagés dans de multiples formes de services et d'activités au cœur de la société contemporaine, pour faire sortir les questions et révéler les enjeux du rapport autorité-obéissance dans la société contemporaine.

**N**otre propos fut de mettre en lumière les nombreux points de convergence entre des situations qui, apparemment, n'avaient aucun lien entre elles. L'armée, l'école, l'entreprise, la tradition monastique, l'histoire des interprétations, la tradition Biblique, nous ont permis de voyager dans la complexité de cette thématique. Nous avons organisé les débats autour de trois grands axes qui nous étaient suggérés par l'étymologie des mot autorité-obéissance. Ainsi, après avoir abordé le thème de l'écoute : apprendre à écouter, il fallait se pencher sur la question ô combien cruciale aujourd'hui de la transmission et de la réception de ce qui est transmis, avant de nous intéresser à la perspective de la croissance inscrite dans le sens même du mot autorité.

Dans ce grand mouvement qui part du passé pour nous orienter vers l'avenir, la situation présente prend alors tout son sens, mais révèle aussi toutes les failles de notre époque. Ces problèmes touchent non seulement la capacité d'éveiller l'intérêt de l'autre à travers l'utilisation d'un langage adapté, mais aussi la capacité d'écouter et de recevoir de l'auditeur. Ils révèlent donc fondamentalement notre difficulté à devenir des passeurs, comme le soulignait Véronique Margron, des passeurs non de contenu, mais capables d'éveiller la vie, de donner le goût de vivre.

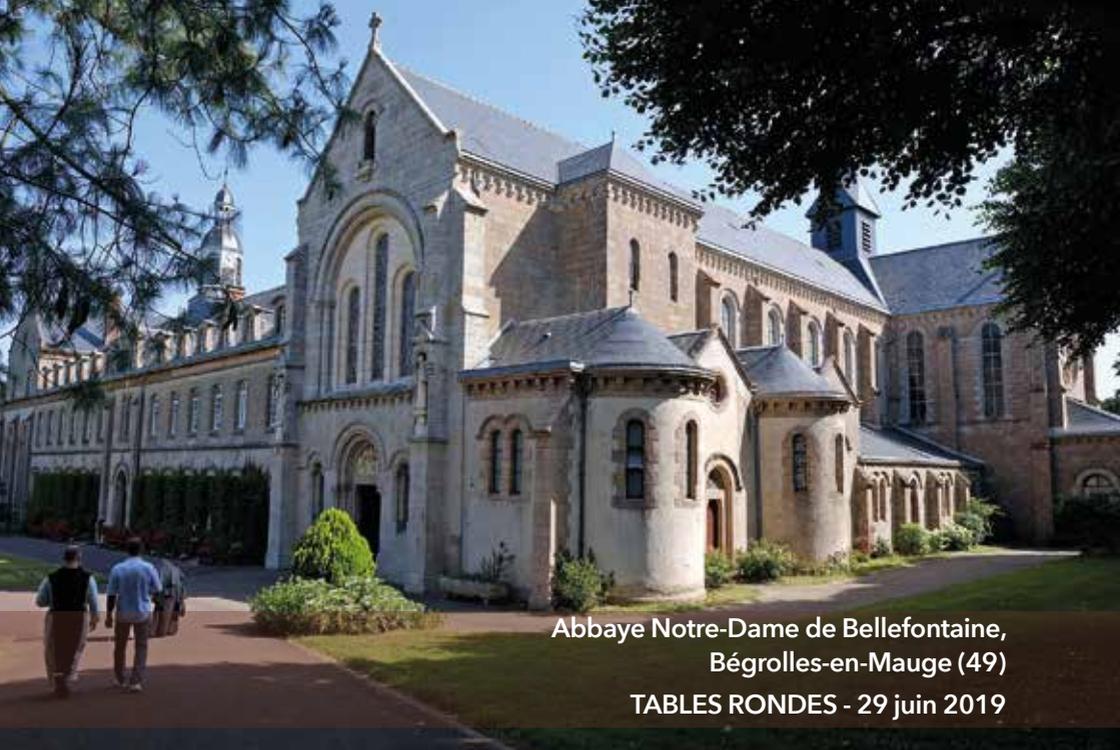
Cela nous ramène à saint Benoît qui, dans le prologue de sa Règle, définit la réponse à l'appel de Dieu, le sens profond de toute vocation monastique, en reprenant un verset du Psaume 34 (33) au verset 13 : *« Quelqu'un aime-t-il la vie ? Veut-on voir des jours heureux »* ? La vie monastique suppose donc un double désir : le désir de vivre et d'être heureux d'une part, le désir de transmettre la vie et de rendre authentiquement heureux d'autre part. Et ce double désir naît non seulement d'un enracinement plus profond dans notre nature humaine telle que Dieu l'a voulue, mais aussi dans la conscience parfois douloureuse du refus qui nous habite au plus intime de nous-mêmes !

**P**our transmettre la vie, pour donner le goût de vivre, il faut soi-même être vivant et se laisser happer par cette vocation à la vie qui est inscrite en nous dès la création et restaurée par notre baptême. La problématique de l'autorité et de l'obéissance déborde largement les questions de fonctionnement et de pouvoir, qui n'en sont que l'expression très superficielle. Elles concernent les racines mêmes de notre humanité et notre capacité à choisir la vie et le bonheur, et non la mort et le malheur, comme le rappelle à plusieurs reprises le texte biblique.

Et l'on comprend alors combien cette question rejoint la société contemporaine dans ses peurs et ses aspirations les plus fondamentales. Il suffit d'ouvrir nos journaux ou les médias pour nous convaincre que c'est bien là le problème le plus urgent de notre époque. Recevoir et transmettre pour la vie et le bonheur de l'homme, de tout homme, est devenu l'urgence de notre époque. Non seulement une urgence écologique et économique, mais aussi culturelle et plus important encore religieuse ! Ce colloque ne prétend pas répondre à ces questions, mais il a le grand mérite de les énumérer, de les dégager de la gangue des explications trop souvent répétées et des discours trop simplistes. En ce sens, ces échanges nous offrent un panorama des questions et nous rendent le goût de réfléchir, de penser ensemble, à la lumière de l'expérience de la tradition et des évangiles. Tel était notre but : vous communiquer la joie de ces rencontres qui ouvrent l'esprit et le cœur au mystère de l'homme !

**Dom Guillaume Jedrzejczak**

*Président de la Fondation des Monastères*



Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine,  
Bégrolles-en-Mauge (49)

TABLES RONDES - 29 juin 2019

## L'autorité au service de l'homme

- **Apprendre à écouter**  
Autorité et obéissance
- **Transmettre et recevoir**  
Autorité et transmission
- **Faire grandir durablement les personnes et les biens**  
Autorité et croissance

Organisée par la Fondation des Monastères dans le cadre des célébrations de son cinquantenaire, la rencontre du 29 juin 2019 à l'Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine invitait à une réflexion sur la place particulière de la relation d'autorité dans les communautés humaines.

Religieux et laïcs ont croisé leurs visions de l'autorité dans trois des dimensions soulignées par la Règle de saint Benoît : l'écoute, la transmission et la croissance. L'après-midi, composée de trois plateaux, était animée par Louis-Marie Tramont à qui il revenait de présenter la thématique de cette demi-journée de réflexion.

**Louis-Marie Tramond.** Aujourd'hui, nous fêtons ensemble la solennité de Saint-Pierre et Saint-Paul. Par cette fête, l'Église nous dit à quel point les missions de l'un et de l'autre sont complémentaires. Le Seigneur construit la richesse de l'Église sur la diversité et la complémentarité. À l'occasion de ses 50 ans, la Fondation des Monastères nous propose aujourd'hui une réflexion de fond sur la question de l'autorité pour le monde d'aujourd'hui. Des religieux, un militaire, un historien et des chefs d'entreprises croiseront leurs regards sur la question de l'autorité au service de l'homme. Quelle que soit leur nature, toutes nos collectivités impliquent une relation d'autorité. Bien souvent, l'exercice de l'autorité se heurte à une perte de crédibilité, voire de légitimité. Quel est l'équilibre entre la liberté et l'obéissance ? Quelle est la place de la transmission dans l'exercice de l'autorité ? Enfin, dans cette relation, comment faire grandir durablement les biens et les personnes ? Telles sont les trois dimensions autour desquelles nous allons échanger aujourd'hui. Avant de lancer ce beau programme, Dom Jean-Marc, merci de votre accueil.

### Accueil à l'abbaye de Bellefontaine

par Dom Jean-Marc Chéné, Abbé de Bellefontaine

Bonjour à tous et à toutes, soyez « chaleureusement » les bienvenus. Le sujet abordé est ardu et demande un peu de courage en cette chaude après-midi. Il est intéressant aussi car il concerne tous les corps de métiers, tous les états de vie. Toutes les personnes, de quelque condition que ce soit, sont confrontées à cette question de l'autorité, de l'obéissance et à tout ce qui va avec.

En cet événement du cinquantième anniversaire de la Fondation des Monastères, nous sommes heureux de vous accueillir à Bellefontaine parce que c'est un moine de Bellefontaine, le père Jacques Huteau qui est à l'origine de

Les personnalités présentes, dans l'ordre de leur première intervention.

**Dom Jean-Marc Chéné**, Abbé de Notre-Dame de Bellefontaine (Maine-et-Loire)

**Dom Guillaume Jedrzejczak**, Président de la Fondation des Monastères

**Général Vincent Lafontaine**, Directeur général d'Espérance banlieues

**Sœur Véronique Margron**, Présidente de la Conférence des Religieux et Religieuses en France (Corref)

**Daniel-Odon Hurel**, Historien, Chercheur au CNRS

**Dom Jean-Michel Grimaud**, Père Abbé de Landévennec (Finistère)

**Jean-Pierre Bodet**, ancien PDG du Groupe Bodet

**Mère Béatrice Blanlœil**, Abbesse des Gardes (Maine-et-Loire)

**Pascal Reymond**, Président de région des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens Pays-de-la-Loire

Animation

**Louis-Marie Tramond**, Entrepreneur social et Co-fondateur de Consol et Cie



l'Association qui a donné naissance à la Fondation des Monastères. Dans les années 1950, peu après la Guerre, de nouvelles questions juridiques et sociales se sont posées. Les communautés étaient démunies pour y faire face car, dans le domaine des lois, pratiquement personne n'était formé dans les monastères.

Le père Jacques Huteau a été pressenti parce qu'il avait certainement une tournure d'esprit et des dispositions qui se prêtaient à cela, comme il nous l'a été dit ce matin. Autodidacte, il a été bien conseillé par des personnes très compétentes qui l'ont aidé mais qu'il a su aussi motiver, mobiliser, intéresser à ces questions religieuses et monastiques<sup>1</sup>.

Parmi les personnalités invitées, nous avons eu le bonheur tout à l'heure d'avoir parmi nous Monsieur le Maire de notre commune, Bégrolles-en-Mauges, qui ne peut pas rester davantage malheureusement parce que c'est aujourd'hui la kermesse de la commune. Il se doit d'y être présent. Monsieur le Maire de la Ville de Cholet, la ville importante la plus proche, devait venir aussi, mais en a été empêché. Je remercie les personnes qui ont accepté d'intervenir cet après-midi sur ce sujet délicat pour nourrir notre réflexion, interroger nos convictions et nous éclairer, pour nous faire bouger aussi.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur l'origine et l'histoire de la Fondation des Monastères et sur le Père Jacques Huteau, voir le numéro spécial anniversaire de la Fondation, paru en octobre 2018 (n°196), disponible à la Fondation. ndlr

Que la Fondation des Monastères ait tenu à venir ici à Bellefontaine nous réjouit et nous honore. Nous la remercions du service précieux qu'elle rend à nos communautés et même au-delà. À toutes et à tous, je souhaite un bon après-midi en espérant que vous repartirez heureux de cet événement un peu chaud<sup>2</sup> mais unique.

## Introduction

de Dom Guillaume Jedrzejczak,  
Président de la Fondation des Monastères

Je me présente, frère Guillaume, président de la Fondation des Monastères et je dois vous préciser que nous avons pensé à ce chapiteau en craignant qu'il ne pleuve... Nos prières ont été largement exaucées mais dans l'autre sens ! Comme nous sommes à une époque d'excès, il est toujours très difficile de savoir exactement ce qui va arriver.

Cher Père Abbé, chers Frères de Bellefontaine, chers Frères et Sœurs, Messieurs les élus locaux et toutes les personnes invitées que nous voulons remercier de votre présence, chers Amis de la Fondation qui êtes au service des monastères, nous sommes heureux et émus de pouvoir célébrer ici une espèce de pèlerinage puisque nous sommes revenus aux sources. Comme le disait le Père Abbé, le père Huteau était moine de ce monastère et c'est lui qui est à l'origine de la Fondation des Monastères. Quel meilleur choix que cette Abbaye de Bellefontaine pour célébrer l'un des temps forts de ce cinquantenaire ?

Pour fêter les 50 ans de la Fondation, nous avons pensé faire des étapes dans les diverses régions de France. Arbitrairement, nous avons divisé le pays en quatre parties : nos premières réunions se sont tenues à Maumont en octobre 2018 pour le sud-ouest, puis à Paris au Collège des Bernardins en janvier dernier pour les régions nord et est. Aujourd'hui, nous sommes à Bellefontaine.



<sup>2</sup> Cette journée de 2019 était en effet au cœur d'une période caniculaire sur l'ensemble de la France (38°C relevés sur place).

taine pour la partie ouest ; enfin, au mois d'octobre prochain, nous aurons une autre rencontre, à Jouques cette fois-ci, pour les monastères du sud-est. L'Abbaye de Bellefontaine fait partie des premiers lieux que les moines ont repeuplés, après la Révolution Française qui avait semblé conduire à l'effacement complet et définitif de la présence monastique en France. Ce monastère est donc à la fois le signe de la persévérance des hommes, mais aussi de la fidélité de Dieu pour ceux qui le cherchent. Cela explique sans doute également la ténacité du père Huteau<sup>3</sup>, qui a su conjuguer la fidélité à la tradition de solidarité monastique et en même temps la créativité légendaire des moines de tous les temps. Vous savez que les monastères sont toujours des lieux extraordinaires d'inventivité.

Dans la matinée, avec les communautés monastiques de la région ouest qui ont répondu à notre invitation, nous avons fait, administrateurs et services, un bref retour sur ces cinquante années d'amitié et puis nous avons partagé

**"Ce monastère [Bellefontaine] est donc à la fois le signe de la persévérance des hommes, mais aussi de la fidélité de Dieu pour ceux qui le cherchent "**

les attentes et les préoccupations des monastères pour l'avenir. Nous voilà à cette heure au seuil d'une réflexion plus générale sur la vie monastique et en particulier sur l'autorité.

Je voudrais remercier d'abord tous ceux qui sont présents ici et aussi tous ceux qui n'ont pas pu venir en particulier, en raison de la vague de chaleur caniculaire qui nous touche aujourd'hui.

Dans l'aventure de la Fondation, nos bienfaiteurs sont des partenaires très précieux. Sans eux, sans vous, rien n'aurait été possible. Sans eux, sans ces véritables

amis des monastères, nous ne pourrions continuer. C'est pourquoi nous tenions avant tout aujourd'hui à leur dire merci, à vous dire merci de votre soutien passé, présent, et nous l'espérons à venir. Partenaires sont aussi les instances religieuses, notamment la Conférence des Religieux et Religieuses en France représentée ici par sa présidente, Sœur Véronique Margron. Vous aurez l'occasion de faire sa connaissance puisqu'elle va intervenir lors de deux tables rondes. Je n'irai pas plus loin dans l'énumération de ceux que nous avons été heureux de convier à cette journée.

<sup>3</sup> Pierre Avignon, administrateur et secrétaire de la Fondation a fait dans la matinée un brillant exposé sur l'action décisive du Père Jacques Huteau en faveur des monastères de France. Une synthèse en a été publiée dans le n°196 de la revue (pp 16-22).

À tous et aux journalistes qui connaissent déjà ou découvrent la Fondation, je souhaite la bienvenue. Un grand salut aussi à tous les Frères de Bellefontaine qui se sont mis en quatre pour faciliter cette rencontre.

Avant de commencer ces échanges, je vous propose, en forme de rappel sur nos origines et nos activités, quelques images tournées pour intéresser nos futurs mécènes à soutenir comme vous notre action.



La vidéo qui a été diffusée peut être visionnée sur le site de la Fondation, page Actualités et vie de la Fondation/Un mécénat qui a du sens et qui garde les pieds sur terre<sup>4</sup>

<sup>4</sup> <https://www.fondationdesmonasteres.org>.

## APPRENDRE À ÉCOUTER

### Autorité et obéissance

**Louis-Marie T.** Cette première thématique nous invite à observer le lien entre autorité et obéissance. Comment celui qui exerce une autorité, qui commande, au sens militaire du terme peut-il se mettre à l'écoute ? Comment concevoir l'autorité en permettant à l'autre de devenir auteur de sa propre existence ? N'y a-t-il pas une contradiction entre obéissance et respect de la liberté ? Comment ces équilibres sont-ils présentés dans les textes bibliques ? Comment cela est-il vécu dans une abbaye bénédictine ? Autant de questions qui seront évoquées par nos trois intervenants successifs. **Général Vincent Lafontaine**, vous êtes Général de corps d'armée. Ayant servi durant quarante ans dans l'armée de terre, vous avez assuré le commandement d'un régiment de chars Leclerc de mille-quatre-cents cuirassiers et des engagements d'opérations comme Général, en Afghanistan et au Liban. Vous êtes père de famille de quatre enfants de 24 à 34 ans ; enfin, vous dirigez depuis cinq ans l'association Espérance banlieues, qui favorise le développement d'écoles hors contrat, de qualité, dans les banlieues françaises en situation de grande urgence éducative. **Sœur Véronique Margron**, nous vous connaissons : dominicaine, vous êtes prieure provinciale de la Présentation, théologienne moraliste et présidente de la Conférence des Religieux et Religieuses en France. **Dom Jean-Marc**, entré à Bellefontaine en 1986 vous êtes Père Abbé de cette communauté depuis quinze ans.

Mon général, riche de votre expérience de commandement et d'instruction, pouvez-vous nous dire comment les questions de l'autorité et de l'obéissance se rejoignent ?

### Commander et obéir dans la vie militaire et ailleurs

par le Général Vincent Lafontaine

Je dois vous avouer être un peu impressionné car j'ai rarement des auditoires aussi religieux. J'espère que je ne dirai pas trop de banalités. En l'occurrence, ce qui me rassure, c'est que je suis le premier et je vais pouvoir dire des choses finalement assez connues en braquant trois coups de projecteur de trois points de vue : celui du militaire, du père de famille et, plus récemment, du directeur général d'une association. Qu'est-ce que l'autorité pour moi et en quoi nécessite-t-elle d'apprendre à écouter ? Qu'est-ce que l'obéissance et en quoi nécessite-t-elle d'être véritablement à l'écoute ? Enfin comment autorité et obéissance se répondent-elles dans une sorte de dialogue tenant compte des circonstances et des situations dans lesquelles elles s'exercent respectivement ?



L'autorité, de quoi s'agit-il ? La simplicité, c'est de repartir de l'étymologie. Je me suis permis cette facilité. Autorité vient du verbe latin *augere*, vous le savez tous, j'imagine. Cela veut dire *augmenter, faire grandir*. Nous notons que le mot *auteur* est aussi, d'une certaine manière, de la même racine, ce qui semble laisser entendre que celui qui exerce l'autorité est probablement quelqu'un qui a des choses à dire.

*Faire grandir*, cela nous dit déjà que l'autorité n'est pas exercée pour soi. Ce n'est pas un pouvoir que l'on exerce du haut vers le bas, c'est une action que l'on exerce avec un objectif en direction des

personnes sur lesquelles s'exerce l'autorité, mais aussi pour le bien commun de l'organisme, de la structure, de la communauté dans laquelle on s'inscrit. Alors, très rapidement, quels sont du côté des militaires généralement les fondements de l'autorité qui donnent une forme de légitimité à celui qui doit l'exercer ? Nous pourrions en trouver beaucoup. Dans l'armée, traditionnellement, nous en voyons quatre.

Le premier est très simple, c'est évidemment la **compétence**. La compétence, c'est ce qui permet au subordonné d'avoir une vraie confiance dans celui qui détient l'autorité. L'**exemplarité**, parce que c'est ce qui donne envie d'obéir. En fait, si je constate que celui qui a l'autorité n'est pas sur un piédestal, mais qu'il mouille sa chemise, c'est le cas de le dire aujourd'hui, véritablement il me donne envie d'obéir. Le **désintéressement** parce que c'est une façon pour le détenteur de l'autorité de véritablement montrer qu'il n'exerce pas l'autorité pour lui, pour sa puissance, pour sa réussite, mais pour le bien commun. Le quatrième pilier que nous citons régulièrement, c'est la justice. Justice qui est

bien l'équité, non pas l'égalité, qui rend l'autorité plus acceptable et légitime pour les subordonnés.

Maintenant, pourquoi faudrait-il savoir écouter quand on a l'autorité ? L'autorité est orientée vers le bien commun et nous le savons tous, discerner le bien commun n'est pas toujours si simple : choisir entre deux biens, choisir entre deux maux. Il est important de pouvoir profiter de l'intelligence de tous ceux qui sont réunis dans un même ensemble, une même communauté en l'occurrence, pour faire germer cette compréhension commune de l'objectif vers lequel nous devons aller, étant bien entendu que c'est l'autorité *in fine* qui aura sans doute à trancher. Nous voyons bien aussi que pour que l'autorité

**"faire partager  
l'esprit de la  
décision  
plutôt que  
simplement  
la lettre"**

s'exerce dans de bonnes conditions, il faut pouvoir faire adhérer et il faut entraîner. Il y a forcément pour entraîner et faire adhérer un travail collectif qui doit être mené, où chacun en exprimant sa vision va pouvoir participer à l'œuvre commune.

L'écoute, nous l'imaginons aussi et nous le sentons bien, permet d'enrichir la décision en tant qu'objectif, mais aussi en tant que chemin pour atteindre l'objectif. Nous voyons bien que c'est aussi dans la

mise en œuvre que l'écoute va avoir sa force pour faciliter l'exécution. Nous voyons bien également – et dans le monde militaire nous le pratiquons régulièrement – qu'il est important, de faire partager l'esprit de la décision plutôt que simplement la lettre. Pour pouvoir partager l'esprit, il est évident qu'il faut d'abord être en situation de faire participer les uns et les autres et, finalement, c'est encore une fois une nécessité de savoir écouter ses subordonnés. Même si certains ont la chance d'avoir une forme d'autorité naturelle, tous les détenteurs de l'autorité ont la nécessité de grandir dans cette pratique de l'autorité ; et pour cela il faut absolument s'appuyer sur la connaissance des hommes qui va nous permettre de transmettre et de créer l'esprit d'équipe.

L'autre face de l'autorité est l'obéissance. Là aussi, un peu d'étymologie. Obéir, cela vient du verbe latin *ob-audire*, autrement dit *tendre l'oreille vers*. Nous voyons bien que d'emblée nous sommes dans la logique de l'écoute pour l'obéissant. Alors, qu'est-ce qu'obéir ? Obéir, c'est finalement accepter la place qui vous est donnée dans une structure, une organisation, une communauté et, à partir de cette place, vouloir faire sa part pour atteindre le bien commun. L'obéissance nécessite à l'évidence de ne pas être centré sur soi, mais bien plus sur le collectif. Elle nécessite aussi de faire confiance à un autre dont nous considérons que, pour tout un tas de raisons, il a été placé à un endroit où il doit prendre des décisions, car disposant de plus d'informations, plus d'expériences, plus de compétences.

En fait, dans l'obéissance, il y a comme une acceptation concrète et assumée de prendre la place qui vous est confiée, rien que sa place et toute sa place. Alors, en quoi l'obéissance nécessite une vraie écoute ? La véritable obéissance est active. Elle cherche à comprendre, à proposer des solutions et aussi à prendre des initiatives. Dans le monde militaire, nous en sommes fréquemment conscients parce que quand, pour une raison x ou y, les ordres ne peuvent plus passer, il est indispensable que le subordonné puisse continuer à agir dans l'esprit de la mission qui lui a été donnée. Dans ma carrière militaire, j'ai connu des gens obéissants en apparence qui, en fait, étaient de vrais indisciplinés et cela me permet de parler un peu de la discipline qui, à l'évidence là aussi, nous ramène à la notion de *disciple* contrairement à l'idée que nous nous en faisons souvent. La discipline fait du disciple celui qui écoute, qui participe, qui comprend où le maître veut le mener et qui, grâce à cela, mesure la part qui lui revient dans l'action collective.

**"prendre la place  
qui vous est confiée,  
rien que sa place et  
toute sa place"**

Pour terminer sur l'obéissance, une vraie obéissance apporte, me semble-t-il, la paix, le sentiment d'être à sa place, de jouer son rôle et finalement d'exercer en plénitude sa liberté, en acceptant de se donner, à sa place, pour le bien commun. Je crois que notre société d'aujourd'hui a besoin de redécouvrir qu'il y a une vraie joie dans l'obéissance.

Le dernier coup de projecteur sur cette relation entre autorité et obéissance est le dialogue : comment l'instaurer et tenir compte des circonstances dans lesquelles il doit se nouer ? Il me semble que nous n'exerçons pas l'autorité ou l'obéissance de la même manière selon la responsabilité, le poste qui vous est confié, selon les personnalités des gens avec qui nous sommes. Pour reprendre des exemples très militaires, un général, quand il est dans son devoir d'obéissance – parce qu'un général continue d'obéir – a le devoir de ne pas obéir comme un jeune officier. Il a le devoir d'être obéissant mais en utilisant toute l'expérience qu'il a acquise. De la même façon, un colonel qui commande son régiment ne le commande pas comme quand il était jeune lieutenant parce qu'il s'adresse à des officiers qui ont une maturité et une expérience différentes. À l'évidence, il faut savoir tenir compte de ses subordonnés pour ajuster son autorité à leur capacité et à leur personnalité. C'est une évidence et, dans le rôle de mère ou de père de famille, c'est la même chose. Il est clair que l'on n'exerce pas l'autorité de la même façon avec un enfant de 5 ans et un adolescent de 17. C'est important de s'en souvenir. Je pense qu'il est également très important d'avoir en tête que selon le temps dont on dispose, on n'exerce pas l'autorité de la même manière. Il faut bien sûr si on a du

temps l'utiliser au mieux pour instruire le mieux possible le choix, la décision à prendre. Mais lorsque c'est la crise, lorsque le temps manque, lorsqu'on est en situation d'urgence, de danger, il faut apprendre à faire vite, accepter de réduire ce fameux dialogue, voire accepter de le supprimer purement et simplement. Dans ce cas, il est évident que la confiance et la connaissance

**"À l'évidence, il faut savoir tenir compte de ses subordonnés pour ajuster son autorité à leurs capacité et personnalité."**

mutuelles qui ont pu être construites en amont sont déterminantes pour que l'exercice de l'autorité puisse se réaliser dans de bonnes conditions. Voilà les grandes lignes de ce que je voulais partager avec vous en quelques minutes.

En guise de conclusion, je vous dirais que pour un militaire, commander comme obéir, c'est vraiment servir. C'est se mettre au service des autres, du bien commun, en fonction de la place qui vous est attribuée. Bien exercer l'autorité impose de savoir obéir et bien obéir impose de savoir exercer son jugement, y compris pour identifier quelquefois les limites de l'obéissance.

**Louis-Marie T. Merci, mon Général, pour cet éclairage sur la juste place de chacun dans la relation d'autorité. Sœur Véronique, merci d'alimenter à votre tour notre réflexion sur ce lien entre l'autorité et l'obéissance ?**

## **Autorité et obéissance comme relation aux autres**

par Sœur Véronique Margron

Je voudrais simplement relever quelques points de conjonction entre autorité et obéissance. Le premier, c'est que tous deux disent : on ne vit pas sans les autres. Dans nos sociétés libres et démocratiques, on a un culte parfois effréné de l'autonomie, comme une sorte d'autocréation du sujet qui fait table rase de l'Histoire et qui rend difficile l'exercice de l'autorité. Nous rencontrons cette situation, que nous soyons responsables de communautés, pères et mères de famille ou responsables dans nos milieux professionnels. Ce que rappellent l'autorité et l'obéissance, c'est d'abord que nous avons besoin des autres, comme le disait très bien le philosophe et jésuite Michel de Certeau ou la philosophe Hannah Arendt, c'est que nous ne vivons pas sans les autres. Non pas pour en faire nos objets mais pour construire le bien commun, pour vivre, tout simplement, parce que nous ne pouvons pas vivre tout seuls.

Cette dimension est, à mon avis, fondamentale pour se situer à sa place et ne jamais imaginer que nous serions en quelque sorte les inventeurs, les déten-



teurs de l'autorité. L'autorité comme l'obéissance se reçoivent, sinon nous sommes des gourous.

En tant que présidente de la Conférence des Religieux et Religieuses en France, je suis le témoin parfois interdit de vraies dérives d'autorité, vraiment de dérives graves. Or, comme je l'ai dit, l'autorité comme l'obéissance se reçoivent, dans la vie religieuse aussi. Ce sont les autres qui

vous instituent dans l'autorité. Cette caractéristique d'instituer me paraît fondamentale parce qu'elle va avec la limite. Je suis institué pour quelque chose et pas pour tout. Cela ne me donne pas pouvoir sur tout. Mon autorité est par définition une autorité limitée. Nous sommes très attentifs dans la vie religieuse à distinguer – avec chacun nos formules selon nos traditions spirituelles – ce que l'on appelle, dans l'école française, le *for interne* et le *for externe*, très attentifs à ne pas trop mélanger les dimensions affectives avec les dimensions plus objectives de la vie commune.

Tout cela est important afin que l'autorité s'exerce toujours dans des limites indispensables, car la seule chose à laquelle elle nous autorise, c'est à soutenir la dignité, la liberté, la capacité à la responsabilité et l'autonomie des autres et pas davantage. Autrement dit, l'autorité est là pour instituer l'autorité des autres, c'est-à-dire leur capacité à mener leur existence dans ce qu'ils ont choisi de vivre, à être des acteurs de leur propre vie, à être parties prenantes du bien commun. Il s'agit bien de l'autorité qui, parce qu'elle est instituée, devient facteur de promotion, de dignité, de responsabilité, de souci du bien commun pour et avec les autres. C'était ma deuxième réflexion.

Et ma troisième est que nous sommes tous les témoins, dans nos communautés, dans la vie familiale, dans la vie sociale, dans l'univers politique, de ce que des personnes ont reçu légitimement l'autorité, mais se trouvent incapables de faire autorité, par défaut de compétence, d'exemplarité ou de désintéressement.

**"L'autorité comme l'obéissance se reçoivent sinon nous sommes des gourous."**

Pour moi, il ne s'agit pas d'avoir l'autorité mais de recevoir l'autorité, pour pouvoir faire autorité afin de transmettre cette capacité à être responsable ensemble du bien commun dans la vie chrétienne, dans la vie religieuse, mais surtout l'annonce de l'Évangile. Il en va de même du côté de l'obéissance : il s'agit bien de la recevoir à partir de l'écoute, et, pour nous, dans la vie chrétienne, de faire obéissance non pas tant aux supérieurs qu'au Christ, à travers les médiations proposées par la communauté, par l'institution, par la tradition. À travers ces médiations, croire que nous nous mettons à l'école

**"La soumission est la soumission des esclaves qui n'ont pas les moyens de choisir l'obéissance alors que l'obéissance est toujours l'obéissance de fils et de filles libres."**

de la seule obéissance qui vaille, qui est celle du Christ. Croire que ce que nous raconte cette obéissance-là, c'est qu'elle est totalement libre et qu'il y a comme une sorte d'affrontement entre l'obéissance et la soumission. La soumission est la soumission des esclaves qui n'ont pas les moyens de choisir l'obéissance alors que l'obéissance est toujours l'obéissance de fils et de filles libres. Ce qui fait une grosse différence, notamment par rapport aux dérives d'autorité que j'évoquais.

Enfin c'est toujours un sujet qui exerce l'autorité, non une collectivité anonyme. L'autorité passe toujours par l'incarnation, par le corps, par l'intelligence, le visage de quelqu'un, en chair et en os, qui a évidemment ses propres limites. C'est toujours un sujet qui se responsabilise et ose prendre des risques, à commencer par le risque de se tromper – et c'est ce qui lui est demandé,

non pas de se tromper, mais de prendre ce risque. Toutes celles et ceux qui exercent l'autorité découvrent qu'ils commencent à obéir comme jamais peut-être auparavant. Dans l'Ordre de saint Dominique, nous sommes très attachés à la conversation, aux palabres qui parfois n'en finissent pas, mais mieux vaut trop que pas assez. C'est bien ensemble que nous essayons de prendre un chemin. Là, il y a quelqu'un, temporairement, qui n'est pas né avec l'autorité et qui, nous l'espérons pour lui ou pour elle, ne mourra pas avec l'autorité. Cette personne a la charge de se montrer capable, à un moment donné, de dire « je » et d'orienter par là même le « nous » et, en aucun cas, le « il » qui est loin ou le « on » anonyme.

C'est toujours une responsabilité avec ce qu'elle implique de courage aussi parfois car obéissance et autorité ne vont pas sans la conscience, sans la faculté de jugement, sans la capacité du discernement qui renvoie d'abord à nos limites. En fin de compte, on n'obéit pas pour obéir à quelqu'un, mais pour une visée

commune dans la fortification du jugement personnel, collectif ou communautaire. Cette capacité à discerner renvoie à nouveau pour moi au travail même de la vérité et de la liberté sans lesquelles il n'y a ni autorité, ni obéissance juste, aussi bien du point de vue éthique que d'un point de vue chrétien.

**Louis-Marie T. Merci, Sœur Véronique, d'avoir souligné ces notions de risque et de liberté. Je me tourne vers vous Père Jean-Marc. En tant que Père Abbé, comment vivez-vous cet équilibre entre l'autorité et l'obéissance ?**

## Autorité et obéissance dans la Règle de saint Benoît

par Dom Jean-Marc Chéné

Un certain nombre d'entre vous connaissent la Règle de saint Benoît. Je vous propose, comme moine cistercien – qui vit selon cette Règle –, d'aborder le sujet de l'autorité et de l'obéissance en y faisant explicitement référence car ce que nous dit saint Benoît reste très éclairant et toujours actuel. Sa Règle a été écrite au VI<sup>e</sup> siècle et pourtant, dépasser la lettre du texte pour regarder ce qu'il y a derrière, au niveau de l'esprit en fait découvrir l'étonnante pertinence. La Règle de saint Benoît, qui comporte soixante-treize chapitres, parle de l'obéissance dès le Prologue, c'est-à-dire avant même le premier chapitre, puis au chapitre 71, presque à la fin. On peut dire que derrière tout ce qu'il propose, derrière toutes les valeurs qu'il souhaite transmettre par la Règle, l'obéissance est sous-jacente. Mais quelle obéissance ?

Dans le prologue, il présente l'obéissance comme nous ne la présenterions pas : « *Toi, qui que tu sois qui viens au monastère, prends les armes glorieuses de l'obéissance pour revenir de là où tu t'étais éloigné par les voies de la désobéissance* ». C'est le langage de l'époque, il faut le décrypter. C'est une manière de dire : « *Tu viens ici, il y a un changement à opérer, une nouvelle voie à prendre et cette voie de l'obéissance est pour toi une garantie, un chemin de vie si tu veux bien entrer dans ce genre de vie, tel qu'il est proposé* ». Saint Benoît ne présente pas l'obéissance comme une voie d'aliénation ou de perte de personnalité



mais au contraire comme une chance à saisir pour revenir des chemins qui éloignent de la vérité, de l'intégrité, de tout ce qui est bon pour l'être humain.

Dans le chapitre premier, à propos des moines qui vivent en communauté, qui pour lui sont les moines « *modèles* », il propose de vivre sous une règle et un abbé. Nous avons là en quelque sorte deux formes d'autorité : d'une part l'autorité exercée par une personne – l'abbé – et d'autre part la Règle qui elle-même est une expression de l'autorité. Le texte a ici une valeur d'autorité. À plus forte raison pouvons-nous en dire autant de la Parole de Dieu. Sous une règle et un abbé, nous sommes libres d'avancer ou non dans cette voie. Si nous y persévérons, nous embrassons cette forme de vie. Si nous ne pouvons pas, nous sommes libres de partir, c'est simple.

**"Quels que soient notre âge, notre responsabilité dans la communauté, notre condition, notre culture, (...) l'obéissance mutuelle est (...) capitale."**

Saint Benoît consacre tout le chapitre 5 à l'obéissance à un supérieur, mise en rapport avec l'humilité, valeur très importante pour lui : « *Le premier degré d'humilité est l'obéissance sans délai.* » Cela peut surprendre. Pour lui, cette forme d'obéissance est la première marche de l'humilité. Ce n'est pas une obéissance aveugle, servile, mais l'expression d'une attitude intérieure, d'une adhésion personnelle. Elle traduit un consentement, une acceptation et non une résignation.

Le chapitre 71, intitulé « *Que l'on s'obéisse mutuellement* », marque une évolution dans la pensée de saint Benoît. On n'est plus dans un rapport de

force ou d'autorité de type hiérarchique, mais dans une obéissance mutuelle. Quels que soient notre âge, notre responsabilité dans la communauté, notre condition, notre culture, peu importe ce qui nous caractérise, l'obéissance mutuelle avec les autres est pour lui capitale. Pas sans les autres, c'est simplement cela l'esprit de la Règle.

La difficulté est que cette obéissance mutuelle est toujours en déséquilibre, en recherche, du fait que chacun est plus ou moins influent, autoritaire, mal compris ou maladroit. Autant dire que la vie commune n'est pas ennuyeuse car l'obéissance, pour saint Benoît n'est pas simplement l'exécution d'ordres à appliquer mais la recherche permanente de l'attitude juste à mettre en œuvre. C'est pourquoi, lorsque chacun se sent un peu responsable de la vie en commun et essaye d'honorer ce pour quoi il est au monastère ou ce pour quoi il s'est engagé, l'obéissance ouvre un chemin de vie pour le corps tout entier.

Dans la communauté, tous ne sont pas appelés à exercer les mêmes responsabilités. Certains plus que d'autres et chacun selon ses possibilités. C'est à la fois beau et difficile parce que la compétence n'est pas le seul critère ou le seul fondement de l'exercice de l'autorité. Certes, il faut un minimum de compétences pour assumer une responsabilité dans le monastère. Mais l'exercice de l'autorité et de l'obéissance fait aussi appel à la valeur du respect : respecter la dignité de la personne humaine, chercher à favoriser son développement. C'est tout l'art de l'éducation et c'est complexe. Les parents peuvent le dire par rapport à leurs enfants. Ce qui marche avec l'un ne marche pas avec l'autre. Il n'y a pas de recette magique. C'est tout l'intérêt, mais c'est aussi la difficulté.

**"Pas sans les autres, c'est simplement cela l'esprit de la Règle."**

En fait, l'obéissance et l'autorité sont liées à l'écoute dans le sens où il ne peut pas y avoir d'obéissance s'il n'y a pas cette écoute mutuelle pour essayer de pressentir la demande de l'autre. Ce peut être une belle demande comme aussi une demande qui ressemble à un cri, qui n'est pas toujours très clair et qu'il faut décrypter. Parfois, la réponse donnée n'est pas celle qui est attendue. Alors, il peut y avoir déception, incompréhension. C'est tout le jeu et toute la difficulté de l'écoute mutuelle qui est une écoute profonde qui n'en reste pas simplement à la recherche de solutions techniques, à la portée des outils dont nous disposons. La bonne réponse est parfois d'un autre ordre que celle de la solution immédiate : elle demande du temps, de la réflexion, des délais, des étapes. Certains ont du mal à le vivre, d'autres en ont besoin et le souhaitent.

Pour nous, l'obéissance et l'autorité n'ont de sens que si elles sont vécues dans la foi. Cela peut paraître banal de le dire, mais s'il n'y a pas cette dimension de la foi dans notre vie, alors il est insupportable d'envisager de vivre dans un monastère toute sa vie : la liberté y est malgré tout restreinte et les marges d'initiatives plutôt réduites. Il faut tenir compte de tous à tout moment. Dans cette démarche de foi, c'est le rapport et la fréquentation de la Parole de Dieu qui nous aide. Il n'y a pas d'écoute mutuelle pour moi sans écoute quotidienne, assidue et approfondie de cette Parole. Comme une instance critique, elle est un éclairage qui nous arrive en pleine figure, tous les jours, du matin au soir, servie sur un plateau. Nous avons tellement l'habitude de l'entendre qu'il nous arrive de ne plus l'entendre. Mais quelquefois, elle vient juste, exactement où et quand il faut. Cette instance est bonne, constructive car elle sert la croissance si le cœur est disposé à l'accueillir.

**Louis-Marie T.** Nous avons là trois éclairages très complémentaires, qui se rejoignent et aident à définir le cadre d'exercice de l'autorité : sa dimension relationnelle, ses limites, ses dérives aussi et, par conséquent, les conditions de l'obéissance.

**Général Vincent Lafontaine.** Je trouve qu'il est important de garder en tête que l'autorité se reçoit. Dans le monde militaire, nous recevons l'autorité de nos supérieurs et, d'une certaine manière, de Dieu également quand nous sommes croyants. Je suis très frappé par ce passage de l'Évangile où, avant d'instaurer Pierre comme « patron » de l'Église, Jésus lui pose trois fois la question : « Pierre, m'aimes-tu ? » J'y vois là une forme de « vérification » : est-ce que l'autorité que je vais te transmettre est véritablement fondée sur l'amour que tu as pour moi et sur l'amour que tu vas avoir pour tes frères ? Je suis sorti de mon champ...

**Sœur Véronique Margron.** Juste un mot par rapport à ce qu'évoquait Jean-Marc à propos de la Règle. Il me semble qu'il y a là quelque chose de très important sur le fait d'instituer la limite. L'autorité est d'abord soumise à la limite du réel puisque, si nous regardons de près, le réel résiste dans nos communautés comme dans la vie en général. La règle, les constitutions et tout ce qui a quelque chose à voir avec la loi limitent l'autorité. Je suis assez frappée de voir que dans tous les abus que nous pouvons constater, en fin de compte quelqu'un – un supérieur, une supérieure, un fondateur, une fondatrice – s'est érigé comme étant lui-même la loi au nom de Dieu. Je pense que c'est très contraire à nos traditions et profondément contraire à l'Évangile. Sans parler de la vie morale. Quand une autorité n'est plus soumise à la règle, pour reprendre ce terme de générique, il faut vraiment s'inquiéter.

**Dom Jean-Marc.** J'ai beaucoup aimé l'expression que vous avez employée, mon Général, d'ajustement permanent. Je pense que chacun de nous, dans l'état de vie qui est le sien, peut en faire l'expérience. Il ne s'agit pas de devenir caméléon, ce n'est pas cela du tout, mais de s'ajuster à l'autre pour que l'amour soit le plus ajusté possible et puis en même temps tenir le cap pour que cela ne devienne pas n'importe quoi. La chance que nous avons aussi, c'est que dans notre ordre et dans d'autres familles religieuses, il y a des instances de régulation qui permettent de faire des vérifications de l'authenticité de ce qui se vit et des dérives possibles.



**Louis-Marie T.** Merci beaucoup pour ces regards puissants. J'ai été touché par la complémentarité, la convergence aussi de ces apports. Je retiendrai, notamment en tant que père de famille, que la condition de l'obéissance c'est la liberté, car il n'y a pas d'obéissance sans liberté ni confiance. D'où l'omniprésence de la qualité du dialogue que vous avez tous les trois évoquée comme condition *sine qua non* de l'exercice de l'autorité.

J'invite maintenant Daniel-Odon Hurel et Dom Jean-Michel à nous rejoindre. Sœur Véronique, vous pouvez rester parce que nous comptons sur vous pour la suite. Un petit air frais bienvenu est en train de faire la transition, c'est formidable !



## TRANSMETTRE ET RECEVOIR Autorité et transmission

**Louis-Marie T.** Nous venons de développer le nécessaire respect de l'autre et le dialogue qui permet d'accueillir librement l'autorité. Nous changeons maintenant de perspective en nous plaçant sous l'angle de la transmission à partir de quelques questions. Celui qui reçoit une autorité a-t-il la responsabilité de transmettre quelque chose ? Dans la tradition bénédictine par exemple, comment la Règle de saint Benoît a-t-elle été transmise ? Est-elle susceptible d'interprétation en fonction du contexte historique et culturel dans lequel elle est reçue ? Quel est le sujet de la transmission ? Quelle est sa finalité ? Comment accepter dans un monde qui bouge très vite le rythme parfois long de la transition ? Pour évoquer ces thématiques, nous accueillons **Daniel-Odon Hurel**, historien et directeur de recherche au CNRS, **Sœur Véronique Margron**, et **Dom Jean Michel Grimaud**, Père Abbé de Landévennec, dans le Finistère.

Daniel-Odon Hurel vous êtes directeur de recherche au CNRS, historien spécialiste des traditions bénédictines. Vous avez commencé par l'étude assez pointue de la congrégation de Saint Maur. Avec le temps, vous avez étendu vos recherches au monachisme féminin dans le cadre bénédictin puis aux traditions bénédictines. Vous venez de publier une biographie de saint Benoît<sup>5</sup> et préparez actuellement, en collaboration avec des universitaires et des moines, un commentaire historique de la Règle de saint Benoît à paraître en 2020<sup>6</sup>. Il vous revient d'introduire le propos avec votre regard d'historien.

### La transmission, dans l'histoire du monachisme

par Daniel-Odon Hurel

Aux yeux de l'historien du monachisme, particulièrement de la période des XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, la notion de transmission en relation avec l'autorité est un sujet essentiel. Elle se nourrit du sentiment d'appartenance qu'ont les religieux à une tradition pluriséculaire et renouvelée avec, au cœur de cette transmission, le statut de la Règle.

Toutes les réformes médiévales et modernes – surtout les réformes modernes – consistent d'abord à un retour aux principes fondamentaux de la Règle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la référence à l'esprit de la Règle est essentielle pour définir ce

<sup>5</sup> Odon Hurel, *Saint Benoît*, Perrin, Paris, 2019, 450p. Voir *Les Amis des Monastères*, n°197, 1<sup>er</sup> trimestre 2019, p.73.

<sup>6</sup> *Les Bénédictins*, sous la direction de Daniel-Odon Hurel, Collection Bouquins, Robert Laffont, 2019, 1344p. Voir *Les Amis des Monastères* n°202, 2<sup>e</sup> trimestre 2020, p.74.

qu'est ou ce que doit être l'exercice de l'autorité dans le monastère, selon une vision totalement liée à la société et à la période concernée, que l'on étudie en tant qu'historien ou que l'on vit en tant que religieux.

Ainsi, à mon sens, la mise en œuvre de l'autorité diffère, que l'on soit à Cluny au XI<sup>e</sup> siècle, chez Rancé, à Montmartre au XVII<sup>e</sup> siècle, à Saint-Maur, à Solesmes, à la Pierre-qui-Vire ou ailleurs. Et, à l'intérieur même de telle ou telle famille, la lecture de l'esprit de la Règle diffère d'une période à une autre. Pour prendre un exemple, dans un livre très récent, l'abbatiate du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> a été qualifié d'abbatiate « monarchique » ; on parle aujourd'hui d'abbatiate « service ». Il faut aussi mettre en perspective les commentaires, les déclarations sur la Règle et le contexte institutionnel et structurel dans lequel s'exerce l'autorité. Le monachisme a une historiographie interne extraordinaire. Le travail de l'historien est de déconstruire un peu cette historiographie marquée par des périodes d'essor, d'apogée, de déclin, de crise, de réforme. Il redécouvre alors le pragmatisme de cette volonté de transmission, des modalités de réception et d'adaptation de la Règle. Je vais évoquer à cet égard trois points : l'autorité vécue et l'environnement extérieur, la question des modalités de transmission de la Règle dans l'histoire et le passage du charisme du fondateur à la pérennisation d'une œuvre monastique.

À la fin du Moyen-Âge, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans les histoires, les monographies, les annales des congrégations, on parle traditionnellement de relâchement, de déclin, tout en mettant en perspective des moments de restauration et de réforme. Depuis une quarantaine d'années, les spécialistes de l'histoire monastique ont inscrit leurs travaux dans une prise en compte systématique du moine dans la société de son temps, quelle que soit la période considérée et sans aucun jugement sur la valeur des pratiques monastiques évidemment. Il en découle immédiatement une lecture anthropologique du fait monastique, qui se traduit aussi dans une autre façon de lire la transmission et l'adaptation de la Règle.

Dans l'histoire des familles régulières, l'exercice de l'autorité ne dépend pas que de la situation communautaire. Il peut être confronté à des interventions



extérieures surtout avant la période révolutionnaire, bien sûr, et en France, en particulier : la création de congrégations, un chapitre général qui réinterprète le rôle de l'Abbé, ou la réforme d'un ordre poussée par les pouvoirs civils.

### **"Le monachisme a une historiographie interne extraordinaire."**

selon les constitutions ? Cette situation se retrouve moins à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, mais d'autres pressions épiscopales ou romaines peuvent légitimement jouer aussi.

Sur les modalités de la transmission de la Règle dans l'histoire, j'observe de manière schématique au moins deux mouvements, contradictoires en apparence, dans ce rapport à l'autorité de la Règle, à la transmission et à la réception de celle-ci.

Le premier, c'est celui des grands commentateurs modernes en particulier jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces auteurs, tous moines, envisagent son étude comme une sorte de point de départ de la vie monastique occidentale. Ils l'étudient donc en s'appuyant largement sur les relectures successives qu'ils ont faites et leur application particulière dans les usages de leurs ordres selon les périodes considérées. Ils n'hésitent pas à s'appuyer à la fois sur l'expérience qu'ils vivent et sur les déclarations, les statuts, les autres constitutions qui, à travers les siècles, ont adapté et permis sa transmission.

Le second mouvement, beaucoup plus récent, est un souci de véritable retour aux sources, soumis à la critique historique et textuelle, quitte à évacuer, mais sans l'oublier, la ou les relectures pluriséculaires, les constitutions, les déclarations sur la Règle, les statuts successifs. C'est le cas du Père Adalbert de Vogüé<sup>7</sup> avec une lecture de la Règle, propre aux années 1960-1980. C'est aussi le cas, plus récemment, de la stimulante introduction de Dom Guillaume Jedrzejczak à la Règle de saint Benoît<sup>8</sup>, dans le contexte des règles antiques. C'est enfin le cas, me semble-t-il, de la thèse du Père Jean-Luc Molinié<sup>9</sup>.

Les expériences réformatrices individuelles parfois radicales de retour à la Règle et à la Règle seule ou à une vision du monachisme des origines traversent l'Histoire. L'exemple de Rancé<sup>10</sup> constitue à mon sens un cas extrê-

mement intéressant. Il ne propose pas un retour à la règle bénédictine en soi, isolée du tout. Il y voit une relecture des pères orientaux, en particulier de Basile, auquel il se réfère presque autant que saint Bernard. Il déconstruit alors en quelque sorte un peu le texte de Benoît, mais sans les outils méthodologiques du Père de Vogüé. En soi, Rancé est très « moderne ». Il est à mon sens, pour cette période du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le moine le plus sensible à la synthèse des monachismes orientaux et occidentaux.

Le lien entre charisme fondateur et pérennisation d'une fondation reste à évoquer. Que se passe-t-il une fois décédé(e) le fondateur ou la fondatrice ? Je vais prendre deux exemples : celui des Bénédictines du Calvaire dans les années 1618-1620 et celui des Bénédictines du Saint-Sacrement dans les années 1650. Trois points communs se dégagent.

En premier lieu, on remarque une aspiration individuelle en relation avec un contexte extérieur complexe et contraignant. Le projet de la fondatrice, Antoinette d'Orléans, se heurte à diverses contrariétés et résistances, elle qui voulait se faire

humble feuillantine et qui se retrouve coadjutrice de l'Abbesse de Fontevraud malgré tout ce qu'elle a tenté pour ne pas l'être. Même chose une trentaine d'années plus tard pour Catherine de Bar. De la Lorraine à Paris en passant par Caen, de l'Annonciade à la profession bénédictine, son itinéraire spirituel est « favorisé » par les troubles de la Guerre de Trente Ans.

Deuxième point commun, les fondations se font dans les décennies qui couvrent, d'une part, la vie du Père Joseph de Paris – le véritable fondateur de la congrégation du Calvaire – et d'autre part la vie de Mère Mectilde. C'est dire l'impact de l'impulsion du charisme fondateur.

Enfin ces deux expériences sont marquées par un processus de construction fondé sur des textes originaux et des transcriptions manuscrites. Du côté des Bénédictines du Calvaire, c'est essentiellement le Père Joseph de Paris qui va élaborer un ensemble de corpus textuels, spirituels, grâce à des lettres, des constitutions sur la règle, des exercices, des exhortations. Les décennies qui

### **"Les expériences réformatrices individuelles parfois radicales de retour à la Règle et à la Règle seule ou à une vision du monachisme des origines traversent l'Histoire."**

<sup>7</sup> Bénédictin français, historien du monachisme, théologien, professeur d'université, prêtre (1924-2011).

<sup>8</sup> Dom Guillaume, *Règle de saint Benoît, Texte intégral et introduction*, Petite bibliothèque monastique, Salvator, 2016, 148 p.

<sup>9</sup> Jean-Luc Molinié est moine bénédictin de l'Abbaye d'En Calcat. Docteur en théologie, professeur de théologie spirituelle à

l'Institut catholique de Toulouse, il a enseigné la théologie monastique et l'ecclésiologie dans de nombreux monastères de France et d'Afrique. Il est actuellement Prieur du monastère bénédictin Sainte-Marie de Bouaké en Côte d'Ivoire.

<sup>10</sup> Armand Jean Le Bouthillier de Rancé, de l'ordre cistercien (1626-1700).

suivent ne font que reprendre ces écrits parfois recopiés, réédités à plusieurs reprises. Du côté de Mère Mectilde de Bar, ce sont essentiellement des centaines de lettres de direction, d'entretiens, de conférences monastiques qui sont transcrites, rendues anonymes, pour beaucoup d'entre elles.

Ce travail de réécriture se réalise donc par l'anonymisation, la recopie et la collecte sous forme de recueils que l'on peut trouver dans toutes les communautés, y compris encore largement au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces corpus révèlent donc à la fois des modes de constitution, de transmission et de réception d'un cadre spirituel dont la confrontation avec la modernité, avec l'actualité, n'est pas sans poser de nombreuses difficultés.

**Louis-Marie T. Merci Odon pour ce travail de synthèse en un temps si court et la variété des exemples qui permettent de mieux comprendre combien l'approche de la transmission rejoint celle de l'historiographie. Sœur Véronique, sous quel angle vous proposez-vous d'analyser le rapport entre autorité et transmission ?**



## Transmettre un art de vivre

par Sœur Véronique Margron

Mon propos sera plus vagabond... Pour transmettre, il faut d'abord se recevoir d'une tradition, d'une histoire, des autres. On ne transmet pas *ex nihilo* comme cela. Pour espérer transmettre, il y a eu tout ce labeur en nous, qui consiste à se recevoir des autres, à recevoir une règle, à recevoir la Parole de Dieu, avant toute chose.

Je pense aussi que la transmission dans l'existence, dans la vie religieuse comme dans la vie tout court, vie sociale ou familiale, c'est un geste. Ce n'est pas d'abord un contenu – il y a des contenus nécessaires –, c'est d'abord un geste, une manière d'être de celui qui transmet, dont la passion est de faire passer.

Pour moi, on transmet avec son histoire, sa façon d'être avec les autres ou on ne transmet pas. Dans un cours sur l'art de la prédication qu'il donnait à des séminaristes dans les pires années – en 1933 –, le théologien Dietrich Bonhoeffer disait la chose suivante : « *Quand vous allez prêcher, demandez-vous si vous êtes pour ou contre le Christ à chaque fois.* » La transmission, c'est cela : il s'agit, à chaque fois, de se demander pour qui nous sommes. Il n'y a jamais rien de gagné, d'évident ou de définitif dans cela parce que transmettre engage, à chaque moment, notre responsabilité et notre fiabilité.

**"Transmettre (...), ce n'est pas d'abord un contenu – il y a des contenus nécessaires –, c'est d'abord un geste, une manière d'être..."**

Pour moi qui enseigne depuis longtemps, transmettre, au-delà des contenus, c'est aussi transmettre un désir, une passion. C'est transmettre, au bout du compte un oui à la vie, dans des temps où il est bien compliqué de le faire tant l'existence est incertaine, tant l'avenir peut apparaître pour de nombreuses raisons assez catastrophique, et quand tant de vies personnelles ont été brisées, fracassées, parfois depuis bien longtemps. Oui, il est quelquefois compliqué de dire oui à la vie. La force de la transmission c'est de permettre à celui qui reçoit de dire oui, d'avoir du désir, de faire confiance. Pour moi, transmettre, c'est transmettre une passion de vivre, une capacité de dire oui à la totalité de l'existence, y compris dans ses zones sombres, obscures ou si douloureuses pour beaucoup.

Transmettre, c'est aussi rendre intelligible un monde qui, sans transmission,

ne le serait pas ; à commencer par la langue qui est la nôtre, qu'elle soit paternelle ou maternelle. Cette intelligibilité ne nous vient pas de nulle part, elle vient des autres. Transmettre, c'est rendre intelligible un monde, une tradition religieuse, la société dans laquelle nous vivons – je pense, par exemple, à mes jeunes sœurs burkinabées qui étudient en France ; transmettre, c'est tenter de leur rendre intelligible ce qu'est la laïcité, la façon de vivre l'Église de France, par exemple, qui n'est pas la même dans d'autres pays. Si nous ne le rendons pas intelligible, le monde nous est inconnu et il nous devient inquiétant. Les réflexes de peur ne sont pas loin. Aimer ce temps, c'est aussi pouvoir le rendre intelligible et, sans la transmission, ceci ne se fait pas. Au bout du compte,

**"Transmettre (...),  
c'est offrir à l'autre  
la capacité de  
mener sa propre  
barque, d'aller  
faire son propre  
voyage."**

transmettre c'est rendre autonome, c'est offrir à l'autre la capacité de mener sa propre barque, d'aller faire son propre voyage.

Transmettre enfin, c'est transmettre des capacités, la capacité à aimer apprendre, à aimer chercher, à aimer les autres, à ne pas en avoir peur ou pas trop peur en tout cas. C'est transmettre le goût de l'altérité, le goût du différent, parfois du dissemblant, sans lequel nos communautés, nos sociétés étouffent et deviennent des enclos.

Mais ce mouvement ne peut se faire sans d'abord

recevoir ou se recevoir, sans être pour autant un réceptacle neutre ou un vase qu'on remplirait. Recevoir, me recevoir m'invite à me déplacer de là où j'étais pour découvrir un autre monde, une règle, une autre manière d'être, pour découvrir avant toute chose, dans la vie chrétienne, la parole de Dieu et des compagnons de voyage. Transmettre, c'est inviter à partir en pèlerinage.

**Louis-Marie T. Merci beaucoup, Sœur Véronique pour ce regard qui nous invite à nous laisser dépayser. Dom Jean-Michel, en tant que Père Abbé, comment percevez-vous cette question dans votre communauté.**

## Autorité et transmission dans la spiritualité monastique

par Dom Jean-Michel Grimaud, Abbé de Landévennec

Comment articuler ces trois mots : autorité, transmission, recevoir. Qu'est-ce que j'ai envie de transmettre ? Après une courte réflexion sur l'autorité, je verrai ce que cela veut dire dans la Règle de saint Benoît. J'ai préparé cela jeudi dernier. Or jeudi dernier, dans l'Évangile du jour, le narrateur Matthieu nous rapporte à propos de Jésus que *les foules restèrent frappées de son enseignement, car il les enseignait en homme qui a autorité, et non pas comme leurs scribes*<sup>11</sup>.



Nous voyons que l'autorité est liée à une parole dite. La foule était frappée par son enseignement car il parlait avec autorité. L'autorité, c'est d'abord l'autorité d'une parole dont les témoins perçoivent bien qu'elle exprime totalement celui qui la proclame. On ne sent pas de distanciation entre celui qui parle et la parole qu'il proclame.

En Jésus, il y a cette coïncidence parfaite, cet ajustement entre son être même et sa parole. Le mot grec pour dire autorité c'est *exousia* (ἐξουσία), qui arrive du verbe *être* en grec, un verbe d'état qui exprime une qualité d'être et non pas un verbe d'action. Ce qui signifie que l'autorité ici nous place du côté de la source de l'être, du côté de ce qui fait tenir dans l'existence plutôt que du côté du faire ou de l'action, qui a plus à voir avec l'idée de pouvoir et de force, en tant que mise en œuvre d'une autorité. Le service abbatial est justement un service où il nous faut en premier lieu rechercher cet ajustement spirituel entre notre être profond et notre parole. Exercer l'autorité, c'est d'abord vivre une espèce de conversion intérieure, car l'autorité naît de cette unité, de cette unification de tout l'être qui a tant frappé les contemporains de Jésus.

Cette unification est le fruit d'un combat spirituel, d'un combat intérieur et ce qui me marque dans l'Évangile de Mathieu, c'est qu'on parle de l'autorité de Jésus juste après le combat de la tentation au désert. Justement, Jésus ne s'appuyait pas sur sa parole, mais sur la parole d'un autre, sur la Parole

<sup>11</sup> Matthieu, 7, 28-29

de Dieu. Il est écrit : Tu vivras « *de la parole qui sort de la bouche de Dieu* ». Voilà qu'il nous apprend que la parole d'autorité renvoie à un autre que soi, à la différence de la parole autoritaire qui renvoie à celui qui parle et qui peut parfois chercher à imposer sa dictature.

La parole d'autorité renvoie à autre que soi. Jésus ne cesse de renvoyer à son Père ; et il invite ses disciples non pas à faire sa volonté à lui, mais la volonté de son Père et à se tourner vers cette source de vie qui est accessible en eux-mêmes. Ainsi, ne peut avoir autorité que celui ou celle qui accepte d'abord d'être disciple, qui ne recherche pas son intérêt personnel mais l'intérêt de celui qui l'envoie, en somme, qui répond à la mission pour laquelle il a été appelé à exercer une autorité.

En désignant la source de son *autorité*, Jésus introduit ses disciples dans la relation qui le fait vivre lui-même. C'est un acte de transmission – Jésus essaie de transmettre à ses disciples ce qui le fait vivre lui-même –, un acte de transmission qui fait advenir, qui fait grandir celui qui en est le bénéficiaire.

**"[Jésus] nous apprend que la parole d'autorité renvoie à un autre que soi, à la différence de la parole autoritaire qui renvoie à celui qui parle"**

Ainsi, l'autorité autorise la vie. Elle la suscite. Elle l'encourage. Elle la sert. Autrement dit, l'autorité libère.

Dans la Règle de saint Benoît, le mot *autorité*, à ma connaissance, apparaît peu, ce qui signifie que ce n'est pas le souci premier de Benoît. Son souci c'est que tous les moines, à commencer par l'abbé, soient disciples. L'autorité qu'il met en avant, c'est celle de la Parole et le premier mot de la Règle dans le Prologue, c'est : « *Écoute mon fils. Incline l'oreille de ton cœur. Écoute la Parole du Seigneur.* »

Celui qui reçoit la responsabilité du monastère reçoit le nom d'abbé. Il doit être au milieu de ses frères. C'est dangereux de dire cela, mais il doit être au milieu de ses frères comme une icône du Christ qui dit : « *Qui me voit voit le Père* ». Autrement dit, à la suite du Christ, il doit renvoyer à l'autorité de Celui qui l'envoie. Toute autorité est une autorité de service. C'est pourquoi Benoît demande à l'abbé d'enseigner autant par ses actes que par ses paroles. L'authenticité de la parole du supérieur se vérifie tout simplement dans la fidélité avec laquelle il transmet ce qu'il a lui-même reçu. Dans le chapitre 2 de la Règle, Benoît note : « *L'abbé ne doit rien enseigner, établir ou commander qui ne s'écarte des préceptes du Seigneur* ». Il est placé lui-même sous l'autorité de la Parole de Dieu et sous l'autorité de la Règle également. Tel est le chemin

de disciple auquel il est appelé, un chemin d'écoute, d'obéissance devant le Seigneur et sa Parole.

La première chose à transmettre dans une communauté monastique est un art de vivre fondé sur cette culture de l'écoute et de l'attention, une manière d'être attentif à Dieu, ne rien préférer à l'œuvre de Dieu, attentif aux personnes, aux biens matériels et aussi à la Création.

La Règle est aussi un chemin pour vivre la conversion écologique. Quand on m'a proposé de parler de la transmission, la première chose à laquelle j'ai pensé est l'importance de transmettre la planète que nous avons à ceux qui nous suivront. Nous trouvons, chez Benoît, matière à nous aider à vivre cette dimension-là. La sagesse de la règle bénédictine inspirée de la sagesse biblique, peut apporter sa contribution à ce défi de transmettre une terre habitable aux générations futures. Je suis personnellement très sensible à cette dimension sapientielle de la Bible. C'est un dominicain d'ailleurs, Claude Jeffrey, qui a attiré le premier mon attention là-dessus, en disant que la sagesse biblique était l'un des lieux de dialogue possible avec nos contemporains appartenant à une autre religion ou n'appartenant à aucune religion.

Prenons le chapitre 31 de la Règle, qui est consacré aux services du cellérier, c'est-à-dire de l'économe du monastère. On voit que Benoît attend du cellérier, qu'il prenne soin des malades, des pauvres, des enfants, ce qui peut paraître évident et le texte biblique ajoute « *parce qu'il aura à en rendre compte* ». Cela renvoie au chapitre 25 de l'Évangile de Matthieu : « *chaque*



fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait [...] chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait »<sup>12</sup>. La Règle ajoute, juste après, que le cellérier regardera tous les objets et biens du monastère comme les vases sacrés de l'autel. L'attention aux pauvres et aux petits se comprend, mais que la même attention soit requise envers les biens du monastère peut questionner, d'autant plus que Benoît les compare aux vases sacrés de l'autel qui sont destinés à recevoir rien de moins que le Corps et le Sang du Christ. La construction stylistiquement très soignée de ce passage du chapitre 31 ne laisse aucun doute sur l'importance pour Benoît de joindre ces deux dimensions.

Alors que dire de cette injonction à ne rien tenir pour négligeable, pas plus les objets du monastère que les personnes qui y viennent ? Peut-être Benoît veut-il signifier qu'en toute chose et en toute rencontre peut se vivre la rencontre du Christ, c'est-à-dire soit en travaillant, soit en rencontrant les autres, mais nous pouvons aussi penser que regarder tous les objets et biens du monastère comme les vases sacrés de l'autel apparaît, dans le contexte de la crise écologique actuelle, comme particulièrement prophétique. Benoît invite le moine à avoir un rapport respectueux vis-à-vis de la Création et discrètement lui suggère que tout ce dont il dispose lui est donné gratuitement, qu'il n'en est pas le propriétaire et que d'autres, après lui, pourront ou devront en user.

Benoît nous invite à retrouver une relation d'alliance avec toute la Création. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que, par deux fois, il nomme Dieu « *notre Créateur* ». Nous pouvons dire qu'il est sans doute marqué par la liturgie monastique qui fait que la prière des psaumes nous invite à louer Dieu en contemplant la beauté de la Création. Comment enfin ne pas relever une forte similitude entre cette double attention de Benoît aux pauvres et aux biens matériels du monastère et l'appel *Laudato Si* à entendre tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres ? Le pape François insiste pour dire de cette encyclique qu'elle est une encyclique sociale. Benoît avait conscience que tout est lié.

La traduction de cette attention aux biens matériels du monastère et à la Création est bien présente dans l'histoire de nos monastères et des lieux où sont implantées les abbayes. On voit bien, à travers les siècles, ce souci d'une relation harmonieuse entre la Création et la vie monastique. Benoît en parle dans un chapitre consacré au retard en disant qu'à l'heure de l'office divin, aussitôt le signal entendu, le moine quitte tout ce qu'il a dans les mains et se hâte d'accourir. Il lance cette sentence appelée à une grande fécondité : « *Nous*

<sup>12</sup> Matthieu, 25, 40 et 25,45.

ne préférons rien à l'œuvre de Dieu », c'est-à-dire à la prière liturgique, plus importante que le travail du moine, aussi honorable soit-il.

Comme Dieu a su lui-même se limiter en se reposant le septième jour de la Création, le moine est invité à savoir aussi se limiter, à résister ainsi à une certaine tentation prométhéenne d'orgueil et de toute-puissance. Donner priorité à la liturgie, c'est se décentrer par rapport à ses propres projets et nous voyons bien aujourd'hui que, dans les défis qui touchent notre planète, il y a cette nécessité de trouver un nouveau rapport, pas simplement au travail, mais à la notion de croissance, de durabilité pour nous ramener vers l'essentiel. Le fait de nous resituer par rapport à notre Créateur peut nous aider à nous libérer de la tentation possessive d'emprise sur les biens et même sur nos projets.

Autre élément important de la transmission : Benoît parle du monastère comme d'une école au service du Seigneur. Il dit aussi dans le prologue que les débuts peuvent être un peu difficiles « *Si toutefois il se rencontrait quelques aspects un peu rigoureux, garde-toi bien sous l'effet d'une crainte stupide de quitter la voie du salut dont les débuts sont toujours difficiles* ». Et à la fin de la Règle, il ajoute : « *Accomplis cette petite règle écrite pour les débutants* ». Pour Benoît, le moine est quelqu'un qui est appelé à être débutant toute sa vie. Nous avançons de commencement en commencement.

**"Pour Benoît, le moine est appelé à être débutant toute sa vie. Nous avançons de commencement de commencement en commencement."**

Cette confiance dans la mise en œuvre d'une *praxis*, d'une manière de vivre, ouvre un chemin qui s'inscrit dans la durée. Comme cela a été évoqué, il faut des années pour faire venir des enfants à l'âge adulte. Dans la vie monastique, il faut aussi donner ce temps à la durée. Je suis moine dans un monastère qui a quinze siècles d'histoire avec au moins treize siècles d'histoire monastique sur le site de Landévennec. Nous sommes héritiers de quelque chose qui nous précède et je réalise que des moines, qui ont vécu au IX<sup>e</sup> siècle ne savaient pas qu'ils nous transmettraient quelque chose à nous ; nous le recevons aujourd'hui en ayant conscience d'appartenir à une histoire qui nous précède.

C'est pourquoi, lorsque le moine ou la moniale s'engagent, ils chantent ceci : « *Reçois-moi, Seigneur, selon ta Parole et je vivrai* ». Nous sommes invités d'abord à être accueillants. En recevant la manne qui vient de Dieu, nous recevons les hôtes au monastère comme le Christ. Ils ne se rendent pas toujours compte que, dans cet accueil-là, nous recevons, nous-aussi, quelque chose.

**Louis-Marie T.** Encore une fois, nous percevons bien la complémentarité de vos regards. Je vois un lien dans vos trois échanges avec la question de l'encyclique qui nous invite à sortir de nos habitudes pour réfléchir à la façon de nous adapter au monde dans lequel nous vivons.



**Daniel-Odon Hurel.** C'est, dans la complémentarité que réside toute la richesse et je suis ravi de cet échange. Même si nous, historiens, pouvons avoir des affinités et des proximités avec la vie monastique, nous restons à l'extérieur et, d'ailleurs, dans notre métier, nous nous devons d'y rester. En fait, nous avons conscience de cette transmission pluriséculaire et de sa réception, sous forme d'histoires, d'expériences. Mais

jusqu'assez récemment, nous avons aussi l'impression de choses très figées. Je pense que la vie monastique a beaucoup bougé dans les quarante dernières années ; les historiens aussi ont commencé à se remettre en cause et à lire la transmission de façon beaucoup plus incarnée. Nous quittons un peu le terrain des in-folio des mauristes pour rechercher davantage l'expérience monastique à travers l'histoire et l'écriture qui en est faite.

**Dom Jean-Michel.** Dans ce qu'a dit Daniel-Odon Hurel, l'une des premières phrases était que les moines avaient conscience, au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècles, d'appartenir à une histoire multiséculaire. Cette conscience nous habite encore aujourd'hui. En cette occasion où nous fêtons les 50 ans de la Fondation des Monastères, il y a ici des représentants de monastères qui ont plus de 1 000 ans. Il y a des essentiels, une sagesse, un art de vivre qui se perpétuent. Aujourd'hui l'inquiétude est quelquefois de se dire que l'on n'a personne à qui transmettre. Cela se fera quand même parce que ce qui ne se vit pas aujourd'hui va peut-être se vivre dans cinquante ou cent ans ou sous d'autres cieux. Nous avons une fondation en Haïti, il y a une manière de transmettre qui se vit là aussi. Je me souviens d'un moine de l'abbaye qui disait : « *Il y a un rapport privilégié entre la vie monastique et l'histoire* » comme pour rappeler l'importance du temps long. C'est une manière de transmettre la vie, sur laquelle Véronique a beaucoup insisté.

Si nous voulons vivre la conversion écologique aujourd'hui, c'est aussi pour transmettre la vie, pas simplement la nôtre, mais la vie de ceux qui

nous suivront. Ce goût de l'altérité, c'est transmettre le trésor d'une sagesse parce que nous sentons bien que cela peut faire du bien aux autres. Le chapitre 53 de la Règle de saint Benoît concerne l'accueil des hôtes au monastère, « *Tous les hôtes qui arrivent seront reçus comme le Christ* ». Certes ce n'est pas forcément une réalité que l'on est capable de mettre en œuvre mais, au moins, ce devoir nous protège des tentations de sectarisme ou de fondamentalisme parce que, pour Benoît, toute personne qui se présente au monastère est un hôte à accueillir sans distinction aucune.

**Sœur Véronique.** J'ai été très touchée par ce qu'évoquait Jean-Michel sur la sagesse. En tant que théologienne qui essaie d'être moraliste, les questions d'éthique sur ce que nous pouvons transmettre d'intelligible aux femmes et aux hommes de bonne volonté ou de moins bonne volonté, en tout cas à celles et ceux qui veulent bien converser avec nous dans nos communautés, sont un point tout à fait central. Se dire que c'est quelque chose comme un art de vivre et se rendre compte que cet art de vivre est censé, c'est-à-dire qu'il n'est ni imbécile ni morbide. Cette question de la sagesse est dans la façon dont nos maisons, aux uns et aux autres, en rendent compte ; c'est un art d'accueillir chacun, un art qui ne fait pas la leçon mais qui simplement se propose. Je pense que le rapport entre autorité et transmission est là.

Parfois, le courage est nécessaire pour désirer transmettre quelque chose de cette sagesse-là, avec un « s » minuscule, en espérant qu'elle fasse signe à la Sagesse avec un « S » majuscule. Il me semble aussi que le rapport entre autorité et transmission renvoie au fait que l'autorité est de l'ordre du passage. Autrement dit, nous ne sommes là que pour être des passeurs, c'est-à-dire quelque chose d'indéfinissable puisque c'est d'abord un art d'être.

Il me semble que l'enjeu est de se situer comme des passeurs, ceux qui font passer vers une autre génération, vers d'autres cultures, d'autres visages

qui ne partagent pas forcément notre tradition. Je suis très sensible au fait que notre charge aux uns et aux autres, quelles que soient nos responsabilités ou lieux dans la société, c'est de faire passer quelque chose, un goût d'être, de vivre, de partager à d'autres. D'autres passeurs prendront, en tout cas nous l'espérons, le relais, d'une façon ou d'une autre. Et ceci ne nous appartient pas.



## FAIRE GRANDIR DURABLEMENT LES PERSONNES ET LES BIENS

### Autorité et croissance

**Louis-Marie T.** La dernière étape de l'après-midi va aborder la question de la croissance. Qu'est-ce qu'une croissance durable ? Pour quelle finalité ? Quel sens lui donner dans un groupe familial ou dans un groupe coté en bourse ? Comment vivre cette forme de tension entre la primauté de la croissance et la volonté de faire grandir les personnes quand on détient une autorité ? Quant à l'activité économique d'une communauté monastique, n'est-elle pas, elle aussi, contrainte à une forme de croissance ? Trois personnes vont nous aider à y réfléchir. **Jean-Pierre Bodet**, vous avez rejoint l'entreprise familiale Bodet en 1973, connue à l'époque pour son activité d'horlogerie d'édifices. Pour développer les activités à l'export, vous avez parcouru le monde et créé un réseau de distributeurs. Avec l'informatique, dans les années 1980, vous avez développé l'édition de logiciels de gestion du temps, qui est aujourd'hui un des facteurs importants de la croissance de votre entreprise. Vous avez pris la direction du Groupe familial en 1992, continuant à porter sa croissance. Aujourd'hui, vous êtes à la retraite et avez le souci du relais du Groupe à la cinquième génération. **Pascal Reymond**, vous m'aviez confié être à la retraite depuis hier soir. Jusqu'alors, vous étiez vice-président chez Johnson Controls. Vous avez fait toute votre carrière dans des activités variées : la sécurité dans les immeubles, la réfrigération et l'enneigement de stations de sports d'hiver... Votre dernière mission était de diriger la réfrigération industrielle du Groupe Johnson Controls qui compte mille-trois-cents employés pour un chiffre d'affaires de cinq-cents millions d'euros. Vous êtes membre des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens depuis dix ans et président de la Région Pays-de-la-Loire pour ce mouvement. Vous êtes marié. Vous avez quatre enfants et cinq petits-enfants. **Mère Béatrice Blançœil**, vous êtes mère abbesse de l'abbaye cistercienne trappiste de Notre-Dame des Gardes, une communauté voisine, et vous nous aiderez à réfléchir à partir de l'activité économique de votre monastère. La parole est à Jean-Pierre Bodet.



## Faire grandir les biens et les personnes dans une entreprise familiale

par Jean-Pierre Bodet

Je suis rentré dans l'entreprise à une époque où elle comptait environ cent cinquante personnes, déjà spécialisées dans l'équipement des clochers des églises. Dès le départ, j'ai su qu'il fallait faire autre chose si nous voulions grandir dans un marché qui n'était pas en croissance mais plutôt en diminution.

Ma première tâche, en tant qu'ingénieur, a été de moderniser l'activité d'affichage des tableaux de sport, une activité connexe ; dans les villes et les villages, en effet, à côté de l'église (dont le bâtiment est entretenu par la commune),

il y a souvent une salle de sport : deux bâtiments en somme pour le même client. L'activité avait déjà démarré avant que je ne rentre dans l'entreprise, mais sous une forme électromécanique qu'il fallait moderniser.

Après, j'ai cherché d'autres activités et développé une activité d'horlogerie industrielle dans laquelle nous avions déjà un pied. L'horlogerie industrielle concerne les endroits où l'on n'a pas le droit de porter de montre – les hôpitaux, les écoles, l'industrie agroalimentaire, par exemple – et tous les endroits où l'heure doit être fiable.

Nous avons un produit un peu spécifique à développer, l'horlogerie à palettes, qui sont les premières horloges digitales électromécaniques. C'est à ce moment-là que j'ai lancé l'exportation. Grâce à mes voyages, j'ai pu voir ce qui se faisait à l'étranger et je me suis rendu compte qu'il y avait une demande. C'était l'époque où on commençait à parler d'horaires libres et variables. La fameuse pointeuse et son carton n'était plus possible. En 1982, nous nous sommes lancés dans le développement d'un logiciel pour calculer les temps de présence. Je n'avais jamais fait d'informatique, mais j'ai rassemblé des gens qui me connaissaient et nous avons fait le bon choix, avec IMB, qui m'a fait confiance et m'a donné la possibilité de travailler à l'époque sur le MS-DOS, ce qui a lancé Microsoft.

Après quatre ans d'étude, en 1987, nous avons mis le produit sur le marché. Cela n'a pas été facile parce que mon père était loin d'être convaincu. Malgré

tout, il a fini par me faire confiance à son tour. En 1992, mon père, qui représentait déjà la troisième génération, a pris sa retraite. Mon arrière-grand-père, qui a fondé l'entreprise, ainsi que mon grand-père, étaient de petits artisans et c'est mon père qui a développé la société à un niveau, pour ainsi dire, semi-industriel. Puis je suis arrivé à la direction de l'entreprise familiale. Aujourd'hui, l'activité campanaire<sup>13</sup> est conservée, mais elle reste artisanale ; l'activité de logiciels, qui s'est développée à un niveau industriel, représente 65 % du chiffre d'affaires. Nous distribuons dans plus de cent-dix pays, à travers cinq filiales et un réseau de près de trois cents distributeurs. Avant la fin de l'année, nous serons huit cents personnes dans l'entreprise avec un bon taux de croissance puisque nous avons actuellement quarante postes ouverts à des collaborateurs.

**"Je préfère - et c'est dans la philosophie de l'entreprise - avoir une croissance raisonnée, qui permet de suivre le développement, d'accompagner les collaborateurs, de les choisir, de les former."**

Pourquoi la croissance ? J'ai toujours cherché à avoir de la croissance parce les périodes de décroissance sont difficiles à vivre dans une entreprise. Il est bien plus facile et bien plus agréable de vivre quand vous avez de la croissance, mais pas n'importe laquelle. Je préfère – et c'est dans la philosophie de l'entreprise – avoir une croissance raisonnée, qui permet de suivre le développement, d'accompagner les collaborateurs, de les choisir, de les former.

Une bonne croissance, je l'estime entre 5 et 10 %, 15 % maximum. Au-delà, les tensions sont difficiles à gérer, nous risquons des frictions entre collaborateurs et un mauvais service au client. De la même manière, le fait de faire des bénéfices est un élément nécessaire pour la survie et la continuité de l'entreprise, mais cela n'a jamais été l'objectif

de notre entreprise. Nous voulons avoir une croissance pour durer et le fait que nous ayons fêté les 150 ans de l'entreprise, l'an dernier, nous inscrit dans la durée. Cela donne peut-être une autre vision.

Aujourd'hui, j'ai la chance que l'un de mes trois fils soit intéressé par l'entreprise ; c'est le plus jeune qui « mord » vraiment dedans. Je me suis dit : « *Il faut l'aider* ». C'est pour moi une satisfaction de voir que l'entreprise va continuer. Bien sûr, il n'est pas tout seul, il a une équipe. Je suis resté président de l'entre-

<sup>13</sup>Horlogerie d'édifices, restauration des équipements du clocher (beffroi, jougs, abat-sons...), restauration et électrification des cloches.

prise et je m'occupe surtout de faire du conseil, de l'accompagnement. Cela me demande parfois beaucoup de retenue parce que j'ai eu l'habitude de décider très vite ! C'est pourquoi, nous avons défini des domaines dans lesquels je travaille, certains domaines juridiques, des domaines de propriété industrielle qui demandent une grande expérience que je suis, d'ailleurs, en train de transmettre. Aujourd'hui, je suis un retraité actif.

L'autorité, pour moi, c'est tout simplement être crédible, et d'abord exemplaire. C'est fondamental.

Ensuite, je n'aurais jamais pu exercer l'autorité sans écouter les autres, dans tous les domaines, notamment techniques. Je regardais aussi ce que faisaient les concurrents. J'ai souvent répété à nos commerciaux : « *Regardez bien ce que font les concurrents. Ne les méprisez pas, ils sont aussi bons que nous. Il faut essayer de faire un peu mieux* ». De même, quand je participais à des discussions, à des négociations salariales annuelles, par exemple, j'ai toujours essayé de me mettre dans la peau de celui qui était en face ou de ceux qui présentaient une demande.

Je savais bien clairement que, finalement, c'était moi qui déciderais car l'autorité ne se partage pas. C'est ma conviction. Mais, elle ne s'impose pas non plus, parce que cela deviendrait de l'autoritarisme. L'autoritarisme c'est, de manière un peu vulgaire, ce que font les petits chefs qui disent : « *C'est moi le chef, vous ne discutez pas* ». Ce n'est pas cela. Il faut faire grandir les gens.

Aujourd'hui, ma grande satisfaction, c'est de voir que des collaborateurs font mieux que ce que j'ai pu faire et conduisent, avec leurs propres idées, le développement de l'entreprise.

**Louis-Marie T. Merci, Jean-Pierre Bodet, d'avoir retracé l'évolution de la croissance pour l'entreprise familiale et livré votre vision très incarnée. Pascal Reymond, qu'entend-on par faire grandir durablement les biens et les personnes dans une entreprise qui compte plus de cent mille salariés et deux mille implantations dans le monde entier ?**



## Autorité et croissance dans l'entreprise

par Pascal Reymond



Je viens d'une belle entreprise qui a une éthique forte, très bien classée par l'Institut Ethisphere<sup>14</sup> sur la façon dont nous nous comportons sur les marchés. La diversité est importante et nous faisons attention aux minorités. Le développement durable fait partie de la proposition que nous offrons à nos clients. Nous avons une vision qui porte de belles valeurs : « *Construire un monde sûr, confortable et durable* ». Nous sommes cotés en bourse dans un monde qui est financiarisé et benchmarké<sup>15</sup>. Autrement dit, notre entreprise se doit de faire de la croissance, croissance du chiffre d'affaires et du résultat notamment par des

fusions, des acquisitions, des alliances, et nous savons que ce sont toujours des périodes difficiles surtout pour les structures plus fragiles.

Le Groupe pratique aussi à l'occasion l'optimisation fiscale, dans le cadre de la restructuration de certaines activités. Comme partout, nous avons les activités qui vont bien et d'autres qui vont moins bien. Il faut s'en occuper également. Est-ce que tout cela est légal ? Bien entendu. Est-ce que je suis toujours d'accord avec ce qui se passe dans mon entreprise ? Non. En fait, je ne suis pas en position de faire changer tout cela. L'entreprise est ce qu'elle est, elle a son histoire. Elle est aussi une entreprise très ancienne, mais il me faut, en tant que cadre, chercher à concilier mes convictions, ma foi, avec ce que je vis dans l'entreprise.

Un jour, dans l'Évangile de Matthieu, je suis tombé sur l'épisode du Centurion de l'armée romaine. Son serviteur est malade. Il entend parler du Christ et il va le trouver pour lui demander de le guérir. Voici comment il se présente :

<sup>14</sup> L'Institut Ethisphere est une entreprise américaine à but lucratif qui définit et mesure les normes d'éthique d'entreprise et assure la promotion des meilleures pratiques en matière d'éthique d'entreprise.

<sup>15</sup> Le *benchmarking* est une technique de marketing ou de gestion de la qualité qui consiste à étudier et analyser les techniques de gestion, les modes d'organisation des autres entreprises afin de s'en inspirer et d'en retirer le meilleur (source : [qualiteperformance.org](http://qualiteperformance.org)). On peut le traduire par analyse comparative, évaluation comparative ou amélioration comparative.

« *Moi-même qui suis soumis à une autorité, j'ai des soldats sous mes ordres ; à l'un, je dis : "Va", et il va ; à un autre : "Viens", et il vient...* »<sup>16</sup>. Comme frappé d'évidence, je me suis dit : « *Mon rôle n'est pas forcément de faire changer l'entreprise dans tout ce que je ne cautionne pas. C'est, au sein de mes équipes, de donner un sens à ce que nous faisons et de mieux recevoir et accepter l'autorité qui m'est donnée, de construire, avec mes équipes, quelque chose qui ait un sens.* » Et cette manière de travailler pourra permettre, par l'exemple, d'influencer ce qui se passe dans l'entreprise.

Une fois positionné, il faut une boîte à outils. Pour moi, c'est la doctrine sociale de l'Église. J'y ai trouvé une source inépuisable d'inspiration, pour réfléchir, avec les EDC<sup>17</sup>, sur la façon dont nous dirigeons nos équipes.

Cela commence par la dignité de l'homme, le bien commun, la subsidiarité, la participation, la destination universelle des biens, la solidarité. Nous y retrouvons tous les chapitres qui nous permettent de la mettre en place ; c'est, en quelque sorte, un véritable manuel de management. Aux EDC, nous l'avons résumée en un petit *digest* – la doctrine est un gros pavé de plusieurs milliers de pages. Il ne s'agit pas d'un livre de « recettes » mais d'un support qui permet de se poser ensemble les bonnes questions sur la façon dont nous mettons en œuvre la doctrine sociale de l'Église dans nos entreprises.

**"Leader de leader et serviteur de serviteur"**

Cela commence par un management bienveillant. Dans une entreprise américaine, parler de management bienveillant n'est pas toujours compris. Pour moi, cela signifie : être en vérité et dire les choses telles qu'elles sont. Ensuite – c'est un point lié à *Laudato Si* –, il n'y a pas de planète B, autrement dit, nous n'avons qu'une planète. Pensons à ce que nous faisons pour la durabilité de nos activités. Enfin, je termine par l'entreprise car nous sommes l'entreprise, c'est-à-dire que nous exécutons ses décisions. Après cela, nous sommes prêts à passer à l'action.

Aux EDC, il y a deux points importants : la prière pour être inspiré par le Saint-Esprit dans les décisions que nous allons prendre et le comportement : leader de leader et serviteur de serviteur. Le leader donne la direction mais surtout fait grandir ses collaborateurs en les conseillant et en les coachant. Être leader de leader c'est aider ses collaborateurs à grandir. Être serviteur de serviteur, c'est être là dans les coups durs, comme un membre de l'équipe.

<sup>16</sup> Matthieu, 8, 9.

<sup>17</sup> Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens : héritier d'une organisation bientôt centenaire, le mouvement rassemble 3 200 chefs d'entreprises et dirigeants au sein de structures de toutes tailles et de tous secteurs partout en France y compris dans les DOM TOM et dans quelques villes à l'étranger. Les membres du mouvement sont invités à chercher une cohérence dans leur existence de chrétien et de décideur en s'appuyant sur la doctrine sociale de l'Église, le témoignage et la prière commune. [www.lescdc.org](http://www.lescdc.org)

J'ajoute, pour terminer que l'autorité s'exerce avec espérance et optimisme et non pas par des ordres ou des manipulations. C'est en faisant grandir nos employés que nous développons notre activité et c'est le meilleur moyen d'une croissance durable. C'est en grandissant que les hommes font grandir l'entreprise.

**Louis-Marie T. Merci Pascal, pour cette dynamique inspirée, appliquée à l'entreprise. Mère Béatrice, vous portez, vous aussi, la responsabilité d'une activité commerciale dans votre monastère et le souci de sa pérennité. De quelle manière la question de l'autorité vous rejoint-elle ?**

## Autorité et croissance dans une communauté religieuse

par Mère Béatrice Blanlœil

Quand on m'a demandé de dire quelque chose de l'autorité au service de la croissance, spontanément j'ai ressenti une certaine réserve. Je me suis questionnée : est-ce mes sœurs – deux d'entre elles sont présentes dans l'auditoire – valideraient à 100 % le fait que l'autorité, dans notre communauté, s'exerce toujours au service de la croissance des personnes ? Il est sûr que c'est le désir qui m'anime. Dans une communauté monastique, on est un jour choisie par ses sœurs pour la conduire durant un temps, qui peut être déterminé ou indéterminé. Ce jour-là, le premier mot qui m'est venu, est le mot service que le mot *autorité*. J'avoue que je n'ai même pas pensé autorité.

Comme on l'a vu, la dimension de croissance, *faire grandir, augmenter*, est contenue dans l'étymologie du mot autorité. Mais de quelle croissance parle-t-on ? Et de la croissance de qui ?

À la fois celle de la communauté et celle des membres qui la composent. Notre service d'abbé ou d'abbesse est de marcher avec la communauté telle qu'elle est sur le chemin de la vie monastique que nous avons choisie en entrant dans cette communauté parce que Quelqu'un nous y a appelés et attirés. À ce Quelqu'un bien sûr, je mets une majuscule. Marcher avec la communauté en gardant l'orientation de fond ou, si nécessaire, en la réorientant discrètement. Marcher avec et conduire discrètement, c'est aussi être au service de l'unité dans la communauté. Si la communauté vit vraiment, elle est porteuse pour les sœurs personnellement.

La croissance de la communauté est aussi au service de la croissance des personnes. Je suis convaincue dans mon service d'abbesse de l'importance de l'attention à chacune, de l'écoute, de la formation, du discernement quant aux tâches et aux responsabilités confiées. Si les sœurs trouvent non pas un

épanouissement personnel, au sens purement humain, mais un vrai chemin de vie, alors c'est toute la communauté qui sera portée dans le sens de la vie. En écoutant tout à l'heure Sœur Véronique, je me disais que, pour moi, c'est quelque chose d'important que nous marchions vraiment dans le sens de la vie. Ceci n'empêche pas que chacune a un jour ou l'autre à traverser des étapes difficiles, que ce soit en raison de son état de santé, d'un service qui lui est demandé, de son combat intérieur personnel ou de telle ou telle relation difficile. La vie en communauté n'est pas un long fleuve tranquille.

Alors, quelle croissance ? Nous venons d'entendre parler un chef d'entreprise très engagé. Notre perspective de croissance ne peut pas être la même que dans une entreprise. Saint Benoît nous dit dans sa Règle, en parlant de l'abbé, qu'il pensera, sans cesse, que ce sont des âmes qu'il a reçues pour les conduire et dont il devra rendre compte. De peur que celui-ci ne se préoccupe à l'excès de la modicité des ressources du monastère, il se rappellera qu'il est écrit : « *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît* ». Nous devons donc avoir le souci de notre équilibre économique ; en effet la fragilisation de notre économie mettrait la communauté en difficulté et en conséquence les personnes. Mais la croissance économique n'est pas notre finalité. M. Bodet a reconnu tout à l'heure que ce n'était pas non plus la finalité de son entreprise.

La croissance, pour nous, est au service de notre engagement essentiel dans la vie monastique qui est une vie pour Dieu, dans une solitude qui nous ouvre à la prière et nous permet de rejoindre tous nos frères en humanité. Nous disons parfois que nous ne sommes pas venues au monastère pour fabriquer des confitures, du fromage ou des gâteaux.

Dans notre service d'abbé ou d'abbesse, nous avons à accompagner notre communauté dans cet équilibre sans cesse en tension entre la rentabilité économique et l'équilibre de vie au service de ce qui est notre essentiel : la vie avec le Christ.



Concrètement, dans ma communauté, nous sommes actuellement en réflexion sur cette recherche d'équilibre. Le point de départ de cette réflexion communautaire a été précisément un équilibre de vie : nous sommes moins nombreuses et moins jeunes, mais il faut quand même gagner notre vie. Pour beaucoup de sœurs, le poids du travail est devenu trop lourd. Le temps à consacrer au travail pour assurer notre équilibre économique mordait sérieusement sur le temps pour la fréquentation de la parole de Dieu et la prière personnelle. Je peux le laisser au présent car nous sommes encore en chemin.

Nous menons notre réflexion avec un consultant : nous avons besoin d'un regard extérieur sinon nous risquons de tourner en rond. Travailler à améliorer notre équilibre de vie supposait d'abord de partir de nos résultats économiques. Nous avons fait appel à un expert financier pour revisiter

toutes nos charges et cerner les possibles améliorations. Toute la communauté s'est engagée à travers une espèce de grande boîte à idées, qui nous a permis de définir ensemble ce qui dans notre travail pouvait être simplifié en améliorant notre équipement.

Par exemple, nous avons refait toute notre téléphonie et externalisé des tâches : la lessive, mais aussi la comptabilité. Le choix le plus conséquent, ressorti de cette démarche, est celui de développer notre atelier de confiture qui est notre principale source de revenus. Les lieux actuels sont trop exigus et ne permettent pas l'utilisation de matériels qui allégeraient vraiment le travail des sœurs. Notre projet est donc de transférer notre atelier de confiture

dans l'étable qui vient d'être libérée puisque nous venons d'arrêter la production bovine. Dans une conversation, je disais que ce n'était pas original : l'atelier de confiture s'était installé dans notre ancienne porcherie ! Nous continuons tout simplement...

Ainsi, ce projet a pour but d'améliorer notre outil économique et de donner au sœurs un équilibre de vie qui soit au service de la croissance personnelle et communautaire. Et en effet, si nous ne transformons pas l'étable, qui fait partie intégrante des bâtiments de l'abbaye, le lieu tout entier risque de devenir sinistre. Réhabiliter l'étable en atelier est une perspective qui s'inscrit dans l'entretien de notre patrimoine et dans l'amélioration de notre lieu de

vie qu'est le monastère. Tout cela, je le perçois dans le sens d'une décision au service de la croissance.

Dans nos communautés monastiques, le choix des responsabilités et des tâches confiées à chacune, je mets au féminin, est éminemment un lieu où l'abbesse exerce son autorité. Avec le souci de la croissance de la communauté, de chaque personne, de l'activité productrice, du revenu et du patrimoine du monastère, c'est vraiment une expérience. Confier la responsabilité à la personne qui peut la porter, est au service de la croissance totale. Il en va de même de la répartition des responsabilités. Nous n'avons pas toujours la personne adéquate pour tel ou tel service que l'on a à remplir. L'engagement de chacune de nous dans la responsabilité de travail qui lui est confié n'est pas étrangère à notre engagement essentiel dans la vie monastique. Ce n'est pas toujours parfaitement réalisé mais, dans notre vie, le travail et la prière se fécondent mutuellement sur un chemin d'unification.

**"le sens d'une décision au service de la croissance"**

**Louis-Marie T.** Merci ma Mère de nous avoir livré vos réflexions sur l'évolution de votre communauté. Avant de laisser le soin d'une synthèse à Dom Guillaume, je voudrais redire à quel point j'ai été touché par les témoignages que nous avons entendus aujourd'hui de la part de personnes qui ont reçu une autorité et qui l'ont mise au service des autres pour leur permettre de suivre librement leur chemin vers le Christ.



Photo © Karine Liémon  
Bellefontaine - Dans le parc de l'Abbaye, le 29 juin 2019

## Synthèse et conclusion

par Dom Guillaume Jedrzejczak

On m'a demandé une synthèse très "synthétique". Elle le sera ! Plusieurs termes m'ont beaucoup frappé et sont revenus régulièrement au cours de ces interventions et j'aimerais les reprendre rapidement.

D'abord, nous avons insisté sur l'aspect étymologique des termes *obéissance* et *autorité* avec les mots *audire* qui veut dire *écouter*, et *augere* au sens de *donner la vie, faire grandir*. C'est ce que nous avons retrouvé dans toutes les interventions.

Un thème est revenu très fréquemment, c'est l'importance du bien commun. Cela m'a posé une question parce que j'ai l'impression qu'aujourd'hui dans la société en crise où nous vivons, cette perception ou ce sens du bien commun est peut-être l'un des éléments les plus fragiles. Comment faire pour rendre ou donner à quelqu'un le sens du **bien commun** est donc une question importante pour la formation.

Un autre thème est revenu souvent aussi, c'est le sens de l'altérité, l'importance des autres dans l'exercice de l'autorité et de l'obéissance. Or, notre société est marquée par l'importance du moi, la concentration sur mon désir, mon plaisir. Comment fait-on pour passer de moi à l'autre ? Je pense que c'est une question fondamentale pour la vie monastique. Pour ceux qui frappent à la porte de nos monastères, l'**attention à l'autre** n'est peut-être pas quelque chose d'évident au départ.

Le troisième aspect que je voudrais souligner est qu'en français il n'y a qu'un seul mot pour autorité. Alors qu'en Italie où je réside, il y a deux mots : *autorità*, l'autorité institutionnelle, et *autorevolezza*, quelqu'un qui est une autorité. Ainsi, il ne suffit pas d'**avoir une autorité**, c'est-à-dire d'être institué, encore faut-il **faire autorité**, car on obéit à ceux qui ont un charisme, qui font autorité.

C'est tout le problème de la **compétence**. Ce que vient de dire Mère abbesse, c'est que, dans un monastère, nous prenons les gens qui sont là ; nous ne pouvons pas faire passer une annonce : « *je cherche un économe* ». C'est vrai

qu'une compétence est nécessaire mais, en droit français, on fait une différence entre *être compétent*, c'est-à-dire être spécialisé dans un domaine, et *avoir compétence* qui est la capacité à prendre une décision, même si nous ne sommes pas compétents. Je me demande parfois s'il n'y a pas un problème chez nous de confusion sur les termes et leur signification. Je pense qu'un père abbé doit être fondamentalement incompetent. Je dis cela parce que j'ai été économe avant d'être abbé et je me souviens que l'abbé du monastère, sous la responsabilité duquel nous étions, disait : « *Il faut faire très attention. Comme tu es économe, le danger c'est que tu veuilles faire l'économe pour l'économe* ». Parfois, être incompetent, cela peut servir, à condition de savoir écouter.

Un autre aspect a été souligné : la notion d'interprétation. Celui qui exerce une autorité donne sens à ce qui se passe, il éclaire le chemin, il a une vision et donne une vision. C'est revenu à plusieurs reprises, tant pour les chefs d'entre-

prises que pour les historiens ou même ceux qui fonctionnent comme supérieurs. Cela veut dire que celui qui exerce une autorité va devoir être capable de lire la réalité. Est-ce toujours le cas ? Je pense que, pour ceux qui sont supérieurs ici ou qui ont des responsabilités, la tendance est de faire tourner la machine, et pas forcément de **donner un sens**, une orientation, une direction, une signification.

Autre point fort, l'importance de la **transmission de la vie** et le fait que la vie, pour se transmettre, se reçoit. Cela a été souligné, on ne peut donner que ce que l'on a reçu. D'une certaine manière, la vie monastique se situe dans une dynamique d'héritier, au meilleur sens du terme. Nous recevons quelque chose que nous allons transmettre en l'enrichissant.

C'est ce que M. Bodet a développé : il est héritier, mais ce qu'il transmet, il l'a fait grandir. C'est l'aspect de croissance. Nombre de valeurs nécessaires ont été soulignées pour exercer l'autorité comme pour l'obéissance : l'exemplarité, la crédibilité, l'écoute de l'autre, le fait aussi de ne pas renoncer. On a même utilisé le mot lâcheté qui conduit à renoncer à cet exercice nécessaire de la décision et en la laissant prendre par d'autres.

Enfin, l'idée que celui qui exerce l'autorité doit donner une **vision optimiste** qui va dans le sens de la vie. En disant « *Parfois, nous voudrions bien transmettre, mais il n'y a personne à qui transmettre* », Dom Jean-Michel m'a rappelé – et



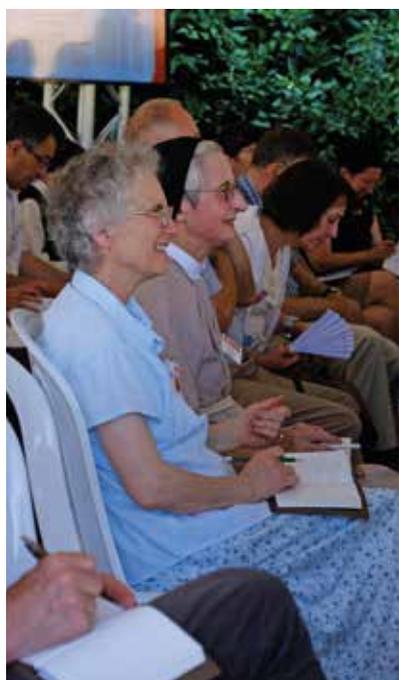
je termine par cela – qu’un jour, une jeune fille est venue me voir, pensant à devenir religieuse. Elle était archéologue et avait travaillé dans les ruines d’un monastère cistercien, plus précisément à l’emplacement du chapitre où on enterrait les pères abbés et les mères abbesses. Alors qu’elle ouvrait la tombe d’une mère abbesse du XII<sup>e</sup> siècle, elle a vu son crâne avec une bouche grande ouverte. Elle m’a dit : « *Quand j’ai vu cela, je me suis sentie appelée* ».



C’est sur cette note très positive, que je voudrais conclure. La transmission ne se fera peut-être pas dans cinq ou dix ans, mais dans huit siècles. On ne sait jamais... ■



La coordination de ce dossier a été réalisée par M. Pierre Avignon, Rédacteur en chef de la revue. Les photos sont de la photographe Karine Lhémon, La transcription de l’après-midi a été assurée par Anne Duponchelle.



## CHRONIQUE JURIDIQUE

Aides sociales récupérables  
Ce qu'il faut savoirFICHE PRATIQUE  
À L'ATTENTION  
DES ÉCONOMES

Face au grand-âge et à la dépendance, de nombreuses communautés recourent aux aides publiques pour subvenir aux besoins de leurs membres âgés. Il faut cependant savoir que **certaines de ces aides, dites récupérables, peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement.** Celle-ci peut être adressée au bénéficiaire lui-même, lorsqu'il a vu son niveau de vie augmenter (on dit qu'il est « *revenu à meilleure fortune* »), soit, après son décès, à ses héritiers ou ses donataires. L'exemple ci-dessous permet d'illustrer la problématique.

**Un membre d'une communauté hérite. Il fait don des sommes ainsi reçues à sa communauté. Quelque temps plus tard, sa santé se dégrade et il entre en Ehpad. Vu ses faibles revenus, la communauté recourt pour lui à l'aide sociale : le don fait quelques années auparavant doit obligatoirement, sous peine de fausse déclaration, figurer dans le formulaire de demande d'aide. Ainsi, si l'aide est accordée, au moment du décès, le département aura la faculté de réclamer à la communauté le remboursement du don à hauteur des aides versées.**

**Cette faculté peut s'exercer pour tout don fait au cours des dix années qui ont précédé la demande d'aide sociale.**

Une telle demande peut mettre en difficulté une communauté fragile financièrement et qui aura utilisé sans attendre la somme en question pour financer des travaux urgents.

Le présent article a vocation à vous exposer ces aides sociales récupérables et à vous conseiller sur la meilleure façon de les utiliser.

En préambule aux développements annoncés, **nous rappelons la problématique éthique qui se pose autour de telles demandes.** Nous ne faisons là que reprendre la réflexion développée par la Corref (notamment dans une de ses notes sur les aides à caractère social de septembre 2013) :

*Il faut tenir compte des possibilités financières de la congrégation avant de demander une aide individuelle. C'est là une exigence canonique (les biens d'Eglise, donc ceux des instituts religieux, doivent servir notamment à procurer « l'honnête subsistance » de ses membres - canon 1254 § 2). C'est également une exigence éthique. Les ressources de la congrégation justifient-elles ou non de peser sur la solidarité nationale ? Un discernement est nécessaire avant toute demande individuelle. Le paramètre des ressources globales de la congrégation doit donc être un référent essentiel. Il y va de la justesse des demandes des communautés. Il y va aussi d'une certaine justice.*

## Quelles sont les aides sociales récupérables ?

Le tableau ci-dessous présente les aides les plus fréquemment demandées par ou pour les membres des communautés religieuses.

Nature de l'aide ou de l'allocation	Organisme financeur	Récupération		
		sur la succession	sur les donataires	sur le bénéficiaire revenu à meilleure fortune
<b>Allocation aux adultes handicapés (AAH)</b>	Caisse d'allocations familiales	Non	Non	Non
<b>Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)</b>	Caisse nationale d'assurance vieillesse	Oui Seuil : 39 000€ Récupération dans la limite d'un plafond fixé annuellement.	Non	Non
<b>Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)</b>	Caisse nationale d'assurance vieillesse	Oui Seuil : 39 000 €	Non	
<b>Allocation personnalisée d'autonomie (APA)</b>	Conseil général	Non	Non	Non
<b>Aide sociale à l'hébergement pour les personnes âgées (ASH)</b> Frais d'hébergement en établissement	Conseil général	Oui, sauf si les héritiers sont le conjoint, les enfants, les parents ou la personne ayant assumé la charge effective et constante de la personne handicapée. Ni abattement, ni seuil.	Non	Non
<b>Aide sociale à l'hébergement pour les personnes âgées (ASH)</b> Frais d'hébergement en établissement	Conseil général	Oui, quelle que soit la qualité des héritiers. Ni abattement, ni seuil.	Oui, lorsque la donation est intervenue postérieurement à la demande d'aide sociale ou dans les dix ans précédant cette demande. Ni abattement, ni seuil.	Oui
<b>Aide sociale à domicile</b> Aide-ménagère, portage de repas, prise en charge du forfait journalier...	Conseil général	Oui Abattement : 760 € Seuil : 46 000 €	Oui Ni abattement, ni seuil.	



Photo © Karine Lhéron - Bellefontaine - Fenaison

## Quelques cas pratiques

Quand et comment sont récupérables les aides sociales en cas d'héritage ou de donation ?

### 1<sup>er</sup> cas

On liquide la retraite d'une personne à 67 ans (ou à partir de 65 ans si elle a le nombre de trimestres voulus) :

❶ si elle a reçu un héritage à 56 ans (soit plus de 10 ans auparavant) : il n'y a pas lieu à le déclarer dans le formulaire de demande de l'ASPA et les sommes en question ne seront pas récupérables ;

❷ si elle a reçu un héritage à 58 ans (soit moins de 10 ans auparavant) : il faudra le déclarer dans le formulaire. Dans ce cas, et en fonction de l'importance du legs, l'ASPA pourrait ne pas être accordée. Dans un tel cas de figure, il serait peut-être préférable d'attendre les 68 ans de l'intéressé pour demander l'ASPA car, alors, le legs n'aura pas à être pris en compte ;

❸ si elle reçoit à 66 ans un héritage et que sa retraite est liquidée à ses 67 ans, en cas de demande d'ASPA :

a) si elle n'a pas d'autre retraite que la Cavimac, celle-ci recalculera l'ASPA en intégrant aux revenus de la personne, chaque année, 11,8 % de l'héritage reçu, et ce pendant 10 ans. À cette échéance, une nouvelle demande d'ASPA devra être faite ;

b) si elle a une autre retraite de base, c'est à ce régime que doit être adressée la demande d'ASPA. En fonction du montant de l'héritage, elle pourrait être refusée. La notification de refus indiquera la date à laquelle l'ASPA pourra être redemandée.

### 2<sup>e</sup> cas

La personne reçoit à 70 ans un héritage. Elle bénéficie déjà de l'ASPA mais n'est pas en établissement.

Il s'agit alors d'un changement dans ses ressources que l'intéressée s'est engagée à déclarer en remplissant le formulaire initial de demande de l'ASPA :

❶ la Cavimac recalculera l'ASPA en intégrant aux revenus de la personne, chaque année, 11,8 % de l'héritage reçu, et ce pendant 10 ans. À cette échéance, une nouvelle demande d'ASPA devra être faite ;

❷ la Cnav ne recalculera pas l'ASPA mais se remboursera au décès de la personne sur la part de l'actif successoral supérieure à 39 000 euros (mais il est rare d'avoir à ouvrir une succession pour un religieux).

### 3<sup>e</sup> cas

La personne reçoit à 70 ans un héritage et est en établissement. Elle bénéficie de l'ASPA et de l'ASH pour couvrir les frais d'hébergement.

❶ Retour à meilleure fortune :

La personne est donc dans la situation d'un retour à meilleure fortune. Il faut communiquer au département qui verse l'aide sociale les justificatifs du montant reçu (acte notarié, ou à défaut, déclaration de succession établie par le notaire) :

a) si le département a déjà versé un montant au moins équivalent à celui reçu, il émettra un titre exécutoire et on reverse la somme reçue. Le département continuera alors à verser l'aide sociale ;

b) si le département n'a pas encore versé un montant équivalent à la somme reçue, il émettra un titre exécutoire pour le montant de la dette actuelle (ce qu'il a déjà versé), et indiquera jusqu'à quand il suspend le versement de l'aide sociale. Certains départements exigent alors de refaire tout le dossier.

❷ Décès

Lorsque le département s'est remboursé de sa dette ASH, la Cnav peut se rembourser à son tour, sur la partie supérieure à 39 000 euros (à condition qu'elle existe).

## Critères et discernement à prendre en compte avant de formuler une demande d'aide

Si le membre de la communauté a reçu un héritage important, et que la communauté a des réserves abondantes, l'économe peut décider de ne jamais demander l'Aspa pour la personne en question. La situation pourrait être réévaluée si ce même membre devait au bout de quelques années entrer dans un Ehpad. Au vu du montant des factures d'hébergement, décision pourrait alors être prise de demander l'ASPA, préalable généralement à une demande d'ASH.

**Attention.** Toute donation faite par un religieux, ou toute renonciation à un héritage (en faveur de sa famille par exemple) est assimilée à un héritage reçu et doit être déclarée de la même manière.

## Conseils pratiques

Pour chaque membre de la communauté, il est prudent de rassembler dans un dossier toutes les informations administratives le concernant, afin d'avoir une connaissance précise de sa situation personnelle.

Doit également figurer dans ce dossier un sous-dossier dans lequel est tenu un relevé extra-comptable des sommes importantes reçues par l'intéressé, à titre personnel, et ce même après le prononcé de ses vœux définitifs. Une attention toute particulière sera portée aux libéralités provenant de sa famille (héritages, donations). Ce relevé trouvera toute son utilité en cas de demandes d'aides sociales.

Sur le plan comptable, tant que la personne est en communauté, les sommes reçues pour elle personnellement entrent en principe dans l'ensemble des ressources communautaires. Par contre, une éventuelle entrée en Ehpad nécessitera d'individualiser la gestion du membre concerné dès le jour d'admission, et d'inscrire tous les mouvements le concernant dans un compte de tiers (classe 4).

**Raymond Bocti**

*Directeur adjoint de la Fondation*

**NB** Cet article est issu des échanges d'un groupe de travail institué ponctuellement par la Fondation des Monastères en 2018 afin de réfléchir sur la problématique de ces aides sociales récupérables. Ont accepté à l'époque d'en faire partie Sœur Élisabeth Auliac, Sœur Marie-Sylvie Fabre et Frère Michel-Marie Caillaud. Qu'ils en soient vivement remerciés.

## Demander une aide pour travaux à la Fondation des Monastères Tour d'horizon

Chef d'entreprise à la retraite, administrateur de la Fondation des Monastères depuis 2008, membre de la commission d'attribution des aides financières depuis 2016, André Dupuy a bien voulu nous livrer quelques réflexions très pertinentes sur les demandes d'aides financières pour travaux. Qu'il en soit remercié.



## La communauté face aux travaux : état des lieux

C'est à partir des dossiers de neuf sessions de la commission des aides financières étalées sur les années 2018, 2019, 2020, que je vous propose cette petite rétrospective concernant la France.

## Statistiques

Demands	nombre	%
supérieures ou égales à 150 k€	25	21%
inférieures à 150 k€ et supérieures ou égales à 100 k€	16	13,5%
inférieures à 100 k€ et supérieures ou égales à 50 k€	16	13,5%
inférieures à 50 k€	61	52%
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>100%</b>

## Les types de projets

Les projets menés sont très divers : projets à long terme avec extension ou restructuration du monastère, gros travaux de mise aux normes, simples ou importants travaux d'entretien des bâtiments, travaux d'aménagement intérieur ou de réfection.

## Les interlocuteurs des monastères

Chaque monastère a généralement son réseau interne par connaissance : architectes (et architectes des Monuments historiques, architectes du patrimoine, architectes des Bâtiments de France), bureaux d'études divers,

entreprises nationales et locales, petits artisans, amis du monastère compétents ou non, assureurs, mairies, le Cèdre etc.

### Les ressources internes

Ce sont les moines et moniales en responsabilité, compétents et avisés.

### La communauté

Selon les cas, elle est dynamique et en développement, équilibrée, en voie de déclin, et dans ce dernier cas, parfois dans le déni.

### Les demandes d'aide aux travaux

Elles peuvent être :

- bien réfléchies et le dossier est prêt pour passer les commandes ;
- à l'état de projet et le monastère veut connaître un montant de l'aide que la Fondation peut accorder ;
- postérieures au démarrage des travaux, ce qui n'est pas normal. Le financement n'est généralement pas réfléchi ni bouclé ;
- mal réfléchies et/ou pas assez étoffées ;
- en urgence ;
- au coup par coup et parfois récurrentes annuellement.



### Quelques recommandations issues de l'expérience de la Fondation

En dehors des cas des demandes d'aides présentées alors que les travaux ont commencé (ce qui pose problème, mais dont il peut parfois être possible de se justifier utilement), de celles mal réfléchies (dont l'examen sera reporté), des demandes d'urgence et des demandes récurrentes, dont l'examen suppose une approche spécifique, cette typologie sur trois ans des demandes pour travaux est riche d'enseignements.

Elle permet les quelques réflexions qui suivent, d'une part pour sensibiliser les communautés à notre approche et attirer leur attention sur certains écueils, et d'autre part pour favoriser la bonne prise en compte de leur besoin par la Fondation des Monastères, qui n'accorde en règle générale qu'un complément de financement.

Une fiche de renseignements est bien sûr à compléter dans tous les cas, que les communautés peuvent télécharger sur le site de la Fondation. Plus la demande est élevée, plus les documents à fournir sont nombreux, mais un point particulier est parfois soulevé dans l'étude des dossiers : **faut-il systématiquement demander que soient annexés plusieurs devis ?**

Selon notre expérience, les monastères doivent demeurer libres de leur décision à cet égard. En effet, chaque monastère a ses particularités, son expérience. Il a une connaissance locale des ressources « entreprises » dans sa région, connaissance indispensable qui n'est pas du ressort de la Fondation mais du ressort du monastère. Les compétences des entreprises et les prix pratiqués ne sont pas les mêmes partout en France et assez différents suivant les régions.

Par ailleurs, écrire un « cahier des charges » précis pour pouvoir comparer plusieurs devis, comme dans un marché d'État, peut s'avérer rapidement compliqué sauf si la prestation est simple. Ce cahier des charges ne peut être systématiquement réalisé par un monastère, son écriture est plutôt du ressort de personnes compétentes et souvent de l'architecte impliqué et en charge de la prestation.

La Fondation restera vigilante sur le conseil en posant des questions : plusieurs devis (ou consultations) ont-ils été demandés ? Travaillez-vous avec un architecte, un bureau d'études ou avez-vous des personnes assurément compétentes qui vous ont conseillés ou épaulés ? Avez-vous étudié d'autres solutions techniques ? Avez-vous l'habitude de travailler avec les entreprises choisies ? Des plans ont-ils été réalisés ? Avez-vous demandé à *chaque prestataire* son attestation d'assurance ?...

**Pour les travaux importants avec la collaboration d'un architecte,** où des pré-projets avec évaluation sont réalisés, l'écoute de l'architecte aux besoins de la communauté est primordiale, ce dernier doit bien prendre en compte la vie interne, l'analyse des flux au sein du monastère, ce qu'il ne connaît pas toujours. Étudier une organisation transitoire pendant la période des travaux est souvent indispensable. Si, avec l'architecte qui devient un vrai collaborateur, le courant ne passe pas, le chantier risque d'apporter beaucoup de déception souvent onéreuse. Or les relations avec un architecte ne sont pas toujours faciles à maîtriser, car il peut avoir des idées entraînant un dépassement de budget ! D'autre part en cas de rénovation, les prévisions subissent parfois des imprévus qui se découvrent pendant l'exécution des travaux et qui peuvent venir alourdir la note finale, a contrario, une réduction de prestation peut aussi s'avérer nécessaire.

Faut-il, dans ce cas, que le dossier de demande d'aide comporte les devis des entreprises consultées ?

Pas nécessairement : un économiste peut chiffrer le projet retenu avant la consultation des entreprises et ceci peut être acceptable pour un dossier de demande. Ensuite les demandes de chiffrage interviendront et le choix des entreprises dépendra de l'architecte et de la communauté.

**Pour les travaux importants engagés par un monastère sans l'aide d'un architecte,** d'un bureau d'études adapté ou d'amis compétents, la prudence de la communauté doit être de rigueur sur le bien-fondé de la solution choisie. Mais ceci doit être travaillé en amont d'un dossier de demande par le monastère, pour éviter le pire : une mauvaise solution avec une entreprise non sérieuse ou non compétente. Les litiges s'ensuivant peuvent vite devenir catastrophiques.

**Pour les petits travaux,** un monastère implanté depuis longtemps dans une région a souvent déjà travaillé avec des entreprises locales qui sont sérieuses et qui connaissent les lieux. Ceci n'empêche pas de se remettre en question de temps en temps en élargissant les consultations car un bon fournisseur peut aussi évoluer dans le temps en bien ou en mal.

Selon l'étude statistique ci-dessus, 50 % des demandes (et non des montants) sont pour solliciter des sommes inférieures à 50 k€, pour lesquelles on peut supposer que les monastères ont consulté seuls avec des entreprises locales qu'ils connaissent.

21 % des demandes sont de gros projets avec des études menées par des professionnels.

Ce qui demandera plus de vigilance de la part de la Fondation des Monastères, ce sont les demandes d'aides entre 50 et 150 k€ pour des travaux pour lesquels le monastère ne s'est pas entouré de conseil professionnel, ces travaux pouvant être par exemple : rénovation de toitures, de charpente, de façades, isolation, changement d'ouvertures, aménagement des abords, chauffage ou climatisation... En effet, dans ces travaux, il y a souvent un choix technique important et un choix d'entreprise compétente et qui n'est pas toujours la moins chère !

On ne peut qu'inciter les communautés à prendre contact le plus en amont possible avec le secrétariat pour que la Fondation puisse adapter sa réponse au mieux des besoins qui seront exprimés. En rappelant qu'un déplacement sur place peut être organisé, si la communauté le souhaite. ■

*André Dupuy*  
Administrateur de la Fondation



© DR

## Une nouvelle famille de bénédictines

### La congrégation monastique de sainte Hildegarde

Les documents *Vultum Dei quaerere* et *Cor orans* ont amené, dans certains Ordres et nations, à une recomposition du paysage institutionnel des moniales, au-delà même des prescriptions de ces textes. Ainsi les monastères de moniales passionistes, qui n'étaient pas même en fédérations, se sont constituées en une Congrégation des moniales de la Passion de Jésus Christ, érigée par le Saint-Siège en juin 2018. Une congrégation européenne est actuellement en cours de constitution, la Congrégation bénédictine européenne de la Résurrection, qui rassemblera onze communautés. Il en a été de même pour les monastères de bénédictines espagnoles qui pendant quatre années ont cheminé vers la constitution d'une congrégation.

Nous donnons ci-après la traduction d'un entretien de Frère Juan Manuel Aspestequia, Père Abbé de l'Abbaye San Salvador de Leyre (Navarre), avec Mère Maria Rosario del Camino, première Abbesse Présidente de la nouvelle congrégation<sup>18</sup>. HL



Une nouvelle congrégation de bénédictines est née, le 5 décembre 2019. Vingt-quatre monastères de moniales bénédictines de toute l'Espagne ont ensemble parcouru un chemin afin de solliciter du Saint-Siège la création de la Congrégation monastique de Sainte Hildegarde. Nous nous sommes entretenus avec la mère Rosario del Camino, Abbesse du monastère de San Pelayo de Oviedo et qui a été récemment élue Abbesse Présidente de cette nouvelle congrégation.

#### Fr Juan Manuel Aspestequia. Qu'est-ce que cela signifie pour les Monastères ?

**Mère Rosario del Camino.** Il s'agit d'un pas en avant dans notre propre forme de vie de moniales bénédictines, de notre façon de vivre la communion entre nous et d'être responsables de nos propres décisions. Il s'agit d'un moment de croissance et de développement.

Ainsi nous pourrions achever des projets communs créés, gérés et soutenus, par nous-mêmes, de sorte que nous puissions préserver notre façon de vivre l'Évangile, notre propre charisme, selon la tradition monastique et la Règle de saint Benoît. Cela nous ouvre aussi de nouvelles possibilités pour encourager la vie de nos monastères et de chacune des moniales de nos communautés.

<sup>18</sup> Entretien paru dans le *Bulletin de l'abbaye San Salvador de Leyre*, n°171 – Année 2020. info@monasteriodeleyre.com.

#### À partir de quel moment a surgi l'idée de réunir toutes les communautés en une Congrégation ?

**M. R del C.** Nos monastères étaient déjà unis en quatre Fédérations selon les différentes zones géographiques. On fête justement cette année les 60 ans de la création de ces Fédérations qui ont constitué le germe de la Congrégation.

L'idée est née d'un questionnaire que le Saint-Siège a proposé en 2014 à tous les monastères de moniales du monde entier et de tout charisme. Entre autres choses, il y était question de s'interroger sur l'attitude à adopter face à la fragilité ou aux difficultés ; qu'est-ce qui était préférable ? Continuer sous l'égide des évêques diocésains ou du supérieur de la branche masculine du même charisme.

Toutes les bénédictines en Espagne ont répondu à l'unisson et à l'unanimité, par une troisième voie : celle de donner à nos représentantes la capacité juridique pour faire face aux situations qui pourraient se présenter et pour lesquelles il serait nécessaire de prendre des décisions. Nous avons toutes répondu de façon créative à ce qui n'avait pas été prévu dans le questionnaire.



Mère Rosario del Camino, Première Abbesse Présidente

#### Votre proposition a-t-elle été entendue ?

**M. R del C.** Oui. Lorsque, plus tard, nous avons envoyé une demande formelle au Saint-Siège pour la création d'une Congrégation, la réponse fut très positive et encourageante.

D'une part, certes, il s'agissait de quelque chose de nouveau pour nous moniales, mais cela supposait aussi une rencontre avec notre tradition propre, puisque les communautés bénédictines masculines suivaient cette tradition depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Elles se rassemblaient en Congrégations afin de s'entraider et élargir la fraternité vécue au quotidien dans nos monastères. Cela était possible pour les moines, mais pas pour les moniales. Voici la nouveauté, désormais c'est possible.

### Comment avez-vous fait par la suite ?

**M. R del C.** Nous avons nommé une Commission d'abbesses, dans laquelle étaient représentées les quatre Fédérations existantes. Elle a été chargée de rédiger une première ébauche des Constitutions, des Déclarations sur la Règle de saint Benoît (une actualisation pour notre temps du texte vénérable du VI<sup>e</sup> siècle), et nos Statuts.

Ce "brouillon" fut d'abord partagé avec les assemblées interfédérales, avec toutes les abbesses ; diverses corrections et des ajouts furent effectués... enfin, un véritable travail d'équipe, de dialogue, de recherche de consensus... Le texte qui en est ressorti a été envoyé à chaque communauté et encore partagé en assemblée. Et ceci a continué pendant trois ans. Ce travail et ces rencontres ont intensifié les relations entre nos communautés. Nous avons finalement trouvé un texte consensuel.



Groupe de bénédictines participant au premier Chapitre général de la nouvelle Congrégation de Sainte Hildegarde

### Avez-vous fait cela toutes seules ?

**M. R del C.** Oui et non, comme toute chose dans la vie. Nous l'avons fait d'abord pour nous-mêmes, mais avec l'aide de plusieurs personnes qui nous ont donné leur avis, avec des experts, moines et moniales d'autres communautés du monde entier. Ces personnes nous ont accompagnées par leur prière mais aussi, depuis leurs assemblées dans lesquelles nous avions des moniales ; elles ont facilité le dialogue et la prise de décisions. Nous remercions aussi les moniales qui nous ont accueillies et où nous avons célébré ces assemblées. Tout ceci a contribué à la réalité de notre Congrégation aujourd'hui.

### Pourquoi le nom de Congrégation de Sainte Hildegarde ?

**M. R del C.** Nous voulions que le nom soit évocateur pour toutes, mais aussi à l'origine d'une nouvelle motivation pour chacune. Sainte Hildegarde de Bingen était une moniale bénédictine du XII<sup>e</sup> siècle, nommée Docteur de l'Église depuis 2012, par le Pape Benoît XVI. À partir d'une foi profonde et de l'amour des saintes Écritures et de la liturgie, elle a approfondi sa créativité artistique et littéraire, en dialogue avec la culture patristique, classique de son époque, afin d'en tirer une réflexion personnelle lumineuse pour son temps. Audacieuse dans ses décisions, elle a cherché de nouveaux chemins pour vivre, avec ses sœurs, en communauté, la Règle de saint Benoît, consciente de la réciprocité et de l'égalité entre les moines et les moniales.

Elle s'est laissé modeler et orienter en tout par la Règle de saint Benoît et elle fut l'expression vive de notre être monastique dans la recherche de Dieu. Sainte Hildegarde a été, en son temps, une constante motivation pour ses sœurs âgées, car elle était, elle-même, de pauvre santé physique, mais dotée d'une incroyable vigueur spirituelle. Elle sera une bonne compagnie sur le chemin.

### Quel est votre projet, en tant que Congrégation ?

**M. R del C.** L'expérience du Premier Chapitre Général a été de grande importance car nous avons senti la présence de l'Esprit-Saint agir en nous. À partir de la prière et de la réflexion partagée, ont surgi un certain nombre de défis : avoir soin de notre charisme et l'approfondir, notamment par la formation et le partage avec les laïcs et avec les jeunes, puisque tout ce qui est partagé, grandit ; donner la vie à nos monastères, en faisant davantage attention aux communautés les plus fragiles et à nos sœurs âgées et malades, et en rendant possible d'éventuels processus de discernement.

Nous sommes conscientes aussi, que nous avons besoin de temps pour apprendre à vivre en Congrégation. En respectant l'autonomie de chaque monastère, désormais notre horizon s'est élargi et notre communion est plus profonde. ■

*Nous remercions  
le Frère Juan Manuel Aspesteguía, Père Abbé de San Salvador de Leyre  
pour son aimable autorisation  
et le Dr Martinez Casali pour sa traduction.*

*Photos Monastère de Leyre : DR*



Photo © ARCCIS - Abbaye de Cîteaux

## Centre Européen pour le Rayonnement de la Culture Cistercienne (CERCCIS) Abbaye de Cîteaux (21)

### L'extension du Centre de documentation

En août 2016, un fonds exceptionnel d'ouvrages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, provenant de la bibliothèque de l'abbaye de Melleray, était déposé à Cîteaux. La salle du Centre de documentation, réservée aux livres et archives, étant déjà saturée, il s'agissait d'aménager de nouveaux lieux de stockage pour accueillir au mieux cette bibliothèque, témoin majeur de la traversée de la période révolutionnaire, sans perdre de vue l'arrivée possible d'autres fonds en attente d'hébergement... Dès l'année suivante, le Père Vladimir Gaudrat<sup>19</sup>, alors vice-Président de l'ARCCIS<sup>20</sup>, qui participait à ce projet logistique conséquent au service de l'histoire et de la transmission, prenait contact avec la Fondation des Monastères.

**Le fonds Melleray, un fonds chargé d'histoire.** Ce fonds de livres anciens présente un grand intérêt pour l'histoire cistercienne : en effet, il se compose notamment d'ouvrages provenant de l'abbaye de moniales cisterciennes de Stapéhill (Angleterre). Lors du départ des moines de Lulworth pour Melleray en 1817, sous l'autorité de

<sup>19</sup> Abbé de Lérins.

<sup>20</sup> Association pour le Rayonnement de la Culture Cistercienne (voir encadré ci-contre).

Dom Antoine Saulnier de Beauregard, ceux-ci laissèrent leurs livres à l'abbaye de Stapéhill, en conservant la liste de ces ouvrages. Dom Antoine missionna un moine (peut-être frère Palémon) comme aumônier de Stapéhill. Lorsqu'au début des années 1990, fut décidée la fermeture de Stapéhill, le frère bibliothécaire de Melleray, muni de cette liste, partit récupérer l'ensemble de ces ouvrages et les rapatria, en bateau, jusqu'à son abbaye. C'est ainsi que cette bibliothèque devint un maillon entre l'Ancien régime et la renaissance cistercienne du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Le CERCCIS.** Les réflexions menées à l'occasion des célébrations du neuf centième anniversaire de l'abbaye Notre-Dame de Cîteaux<sup>21</sup>, berceau de l'Ordre, ont abouti au souhait de voir naître un lieu européen d'histoire et de mémoire de l'Ordre, un centre de ressources ouvert à la recherche et à la conservation du patrimoine cistercien. La création de ce centre est aussi liée à la commémoration de la naissance de saint Bernard en 1990, le projet d'un centre de documentation à Fontaine-lès-Dijon, dans la maison natale de Bernard ayant été abandonné. L'association ARCCIS, créée en 1996 par la famille cistercienne en prévision des commémorations, s'inscrivait dans le double mouvement d'un renouveau des recherches sur la culture cistercienne et d'un partage de la spiritualité cistercienne à un public de laïcs. Quel lieu d'implantation choisir pour répondre aux demandes de

L'association ARCCIS (loi 1901) a été fondée, le 15 janvier 1996 par un laïc, Marcel Couture. C'est la découverte des écrits des Pères cisterciens, source d'un nouveau dynamisme pour son existence, qui l'a incité à faire partager cette expérience d'abord aux monastères et ensuite, surtout aux laïcs. L'association est d'un type nouveau car elle regroupe, pour la première fois de manière institutionnelle, les différentes composantes de la famille cistercienne : l'Ordre cistercien (OCist), l'Ordre cistercien de la Stricte Observance (OCSO, communément appelés Trappistes, Trappistines), l'Ordre des Bernardines d'Esquermes, les Bernardines de Collombey en Suisse, tous les monastères cisterciens francophones, et les laïcs qui veulent nourrir leur vie à la spiritualité cistercienne. L'objet de l'association est de **« faire rayonner la culture cistercienne sous toutes ses formes, la défendre éventuellement contre des interprétations erronées ou tendancieuses, et favoriser la pratique de la spiritualité cistercienne »**.

Outre la gestion du Centre de documentation, l'ARCCIS, en partenariat avec les Éditions de Bellefontaine, a eu une importante activité éditoriale : biographies, actes de colloque, Cahiers de spiritualité, de grande qualité, aujourd'hui épuisés. D'autres ouvrages ainsi que plusieurs CD de chants cisterciens ont été publiés sous le label Arccis en lien avec des maisons d'édition. ARCCIS anime et publie depuis 2003 une revue semestrielle *Liens cisterciens*. ■

<sup>21</sup> « Cîteaux 98 ». Dès le printemps 1998, événements religieux et culturels se sont succédés en Bourgogne : concerts, expositions, colloques, publications, émission d'un timbre spécial, jeu de piste familial, la rencontre de quelque sept cents moines cisterciens du monde entier, le rassemblement de milliers de jeunes sur le thème de la paix. Une commémoration également relayée à l'étranger, avec plus de deux-cent-cinquante manifestations festives dans quarante-sept pays.

chercheurs, transmettre l'héritage vivant de Cîteaux et gérer les fonds provenant de moines, de monastères, de laïcs ? L'abbaye mit alors à disposition une partie d'un bâtiment situé en limite de clôture pour héberger l'association et le centre de documentation, à charge pour elle de le restaurer.

Le **Centre européen pour le rayonnement de la culture cistercienne**, inauguré après deux ans de travaux, en 2007, héberge aujourd'hui une bibliothèque, d'importants fonds documentaires, des archives de moines et de chercheurs, des microfilms, une photothèque... Il est aussi un lieu important pour accueillir et sauvegarder les fonds d'ouvrages cisterciens provenant des abbayes qui ont fermé ou vont fermer. Lieu de ressources pour les chercheurs et les étudiants, il met à leur disposition des documents et revues qui n'existent pas dans les bibliothèques publiques. Le centre est régulièrement interrogé par des chercheurs en quête de renseignements sur un monument, un abbé, un événement... Ouvrages, documents, articles sont progressivement numérisés et mis en ligne.

Depuis l'inauguration du Centre, encadrés par des conventions de dépôt ou de don avec les abbayes et les donateurs, des fonds nouveaux sont déposés – une accumulation qui exige beaucoup de clarté et de rigueur dans les différents classements. Trois catégories de fonds peuvent être distingués.

**Les fonds d'abbayes.** Le fonds monastique et cistercien des **Dombes**, déposé au moment de la dispersion de la communauté en août 2001 et entièrement catalogué, constitue la base d'une bibliothèque cistercienne. Le fonds de la bibliothèque de **Melleray** est constitué de deux parties : des ouvrages de l'époque contemporaine (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) et des livres de l'ancien régime (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles). L'abbaye d'**Altbronn**, lors de son déménagement à Baumgarten, a déposé un fonds important de livres liturgiques cisterciens de 1668 à Vatican II. Ce dépôt exceptionnel ouvre une dimension muséographique nouvelle.

**Les fonds des moines.** Le plus important est celui de **Maur Cocheril** (1914-1982) qui a été moine de l'abbaye de Port du Salut ; le dépôt comprend une bibliothèque d'ouvrages espagnols et portugais en raison des nombreuses recherches qu'il a menées pour faire redécouvrir le patrimoine cistercien portugais, surtout l'abbaye d'Alcobaça. Il comprend également une collection exceptionnelle de microfilms de manuscrits liturgiques cisterciens, des plans d'abbayes, les travaux d'héraldique cistercienne. Le fonds **Robert Thomas** (1910-2002), comprend tous ses travaux et publications : moine de Sept-Fons, il a beaucoup œuvré pour faire connaître les Pères cisterciens dans les années 1960-70, il les a traduits et édités pour transmettre cette spiritualité à un large public. « *J'aurais voulu fonder une bibliothèque cistercienne* », écrivait-il. Le fonds **Jérôme du Halgouët** (1927-1978), moine de Melleray, déposé en 2016, inventorié, concerne essentiellement l'histoire de la refondation des abbayes cisterciennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle : *Pierres d'attente pour une histoire de l'Ordre* (1966-1977) ; le fonds **Eugène Manning** (1931-1995), moine de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Rémy (Belgique), puis abbé d'Elenberg (Alsace), rédacteur d'une monumentale *Bibliographie générale de l'Ordre cistercien* et cheville ouvrière de

la collection *La Documentation cistercienne* ; enfin, des fonds d'articles de revues internationales sur les cisterciens réunis par Frère François de Place au cours des années 1979-1988 .

**Les fonds de chercheurs privés ou d'associations.** D'inégale importance, on peut citer : le fonds personnel bernardin d'**Henri Rochais**, collaborateur de Dom Jean Leclercq pour l'édition des Œuvres latines de saint Bernard de Clairvaux ; les travaux de recherche sur les débuts de Cîteaux pour sa thèse *L'unanimité cistercienne mythe ou réalité* qui forment le fonds **Jean-Baptiste Auberger** (franciscain) ; le fonds exceptionnel **René Dubuc** (1905-2002)<sup>22</sup> sur l'héraldique cistercienne, consultable en ligne par lettre alphabétique sur le site arccis.org ; le fonds **Marcel Aubert**, professeur à l'École des Chartes et membre de l'Institut (1884-1962), constitué de documents ayant servi à la préparation de la publication *L'architecture cistercienne en France* (1943) ; le fonds **Anne Brunello**, constitué de livres de base utiles à des recherches en histoire, architecture et symbolique médiévales, et d'une belle collection de photos et cartes postales d'abbayes ; le fonds **Marcel Berthier**<sup>23</sup>, rassemblant tous ses articles, publiés ou non, au titre de sa collaboration à de nombreuses revues, et de ses recherches sur les cisterciens, notamment sur l'abbaye de Cadouin. Les fonds d'**associations** rassemblent les fonds d'archives et de documents concernant la commémoration *Cîteaux 98* (cf. page précédente).

ARCCIS - Abbaye de Cîteaux  
21700 Saint-Nicolas-lès-Cîteaux  
www.arccis.org

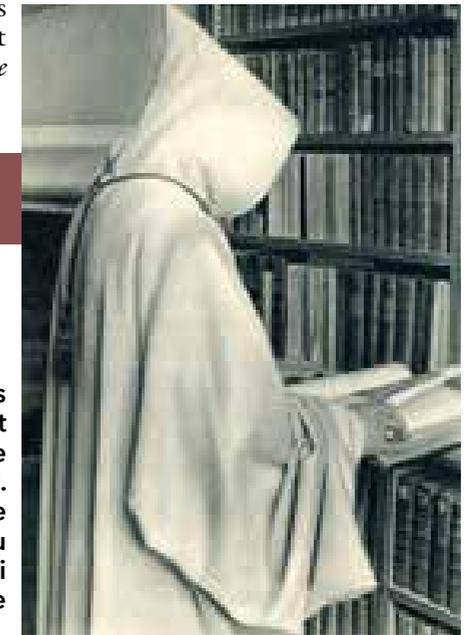


Photo © ARCCIS - Abbaye de Cîteaux

**En 2018, la Fondation des Monastères a attribué son concours à ce projet d'extension, par l'adjonction d'une nouvelle salle aménagée de 45 m<sup>2</sup>. Les travaux, qui ont duré à peine plus de cinq mois, se sont achevés au début de l'été 2018, contribuant ainsi à la préservation de ce patrimoine documentaire unique. ■**

La rédaction remercie Dom Vladimir Gaudrat, actuellement Président de l'ARCCIS, et M. Eric Delaissé, Responsable du CERCCIS, pour leur aimable contribution.

<sup>22</sup> René Dubuc a travaillé avec le Père Eugène Manning, lorsqu'il dirigeait *La Documentation Cistercienne*.

<sup>23</sup> Pendant de nombreuses années Marcel Berthier a collaboré à la revue *Les Amis des Monastères* dont il a été rédacteur en chef de 1990 à 1997 (cf. l'hommage qui lui a été rendu dans le n°157 de janvier 2009).



## Le cloître de l'Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine

Photo © Karine Lhémon

Dans sa disposition et son architecture, le cloître présente un aspect de simplicité qui reflète déjà sa raison d'être. Conçu comme lieu de passage ou de circulation pour conduire à divers lieux du monastère, il est en réalité un point central.

Son aile Sud longe la nef de l'église, tandis que l'aile Nord ouvre sur le réfectoire. Église et réfectoire se trouvent ainsi particulièrement mis en valeur : le parallélisme du lieu de la réfection corporelle (nourriture terrestre) avec le lieu du repas eucharistique (nourriture spirituelle) dit à lui seul le symbolisme fort de cette disposition.



Photo © Karine Lhémon

L'aile Est donne accès à la salle du Chapitre<sup>24</sup>, et l'aile Ouest conduit à divers bureaux et salles séparées. Le long du cloître Ouest courait autrefois un couloir, comme une ruelle étroite, permettant aux frères convers d'accéder à la partie de l'église qui leur était attribuée (le fond de l'église). Ce couloir assume aujourd'hui son rôle pratique d'acheminement vers les bureaux de l'abbé, du prieur, du cellérier, du comptable.

Quadrilatère fermé, le cloître a reçu l'aspect que nous lui connaissons avec le temps et... l'argent.

<sup>24</sup> L'originale porte sculptée qui donne accès à la salle capitulaire de Bellefontaine a fait l'objet d'un récent article de Dom Jean-Marc Chéné, publié dans le n°200-201 des *Amis des Monastères*, « Moines et moniales artistes et créateurs, Toucher la Création » (pp.28-31).





En 1896, Dom Chouteau, l'abbé de l'époque, notait en effet : « *Nos cloîtres nouveaux ne sont ni vitrés ni parés. C'est un peu gênant mais le malheur des temps et le défaut d'argent nous forcent à nous restreindre* »<sup>25</sup>.

En mai 1922, l'aile nord était encore en travaux. Les aménagements se poursuivent et, en mai 1925, Dom Chouteau peut écrire : « *nos cloîtres sont terminés* ».

Il a fallu ce temps pour faire beau et simple, solide et sobre.

Construit il y a donc à peine cent ans, ce cloître garde toute sa noblesse et sa simplicité, avec la pierre de tuffeau qui lui donne son unité depuis les murs jusqu'aux voûtes de style Plantagenêt.

Plus qu'un lieu de circulation, c'est un lieu où le silence est préservé, ce qui favorise le recueillement, surtout entre l'office des Vigiles et l'office des Laudes (à 7 heures). Par ailleurs, ce qui est plus rare, le quadrilatère du cloître entoure le cimetière.

Selon les heures de la journée, le cloître remplit pleinement son rôle pratique et un rôle de consonance spirituelle qui caractérise la vie au monastère. ■

**Dom Jean-Marc Chéné,**  
Abbé de Bellefontaine

Photos FdM, sauf indication contraire

<sup>25</sup> Lettre du 10 août 1896.

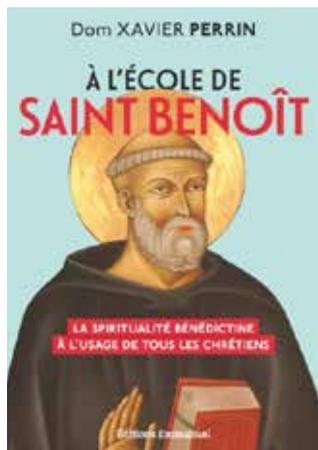
<sup>3</sup> Père Jacques Huteau, fondateur de l'Association des Amis des Monastères qui est devenue la Fondation des Monastères (voir p.6, ci-dessus, l'évocation de Dom Jean-Marc dans ses mots d'accueil).

Lors de leur séjour à Bellefontaine, les 28 et 29 juin 2019, les administrateurs et les salariés de la Fondation des Monastères ont eu le privilège d'être invités dans le cloître des moines. Pendant la visite, Dom Jean-Marc les a guidés au cimetière pour un moment de recueillement. Chacun a pu reconnaître, dans l'une des rangées, la croix du P. Jacques<sup>3</sup> et la date de son retour à Dieu, 22 mars 1991. *Ndlr*

# NOTES DE LECTURE

## Ouvrages reçus à la Fondation

**A l'école de saint Benoît, La spiritualité bénédictine à l'usage de tous les chrétiens**, Dom Xavier Perrin, Editions Emmanuel, 2020, 178 p., 15 €



S'il est un saint qui incarne la vie monastique en Occident, c'est bien saint Benoît. À travers sa vie, et celle des figures les plus marquantes de son ordre, l'auteur nous introduit au cœur de la sagesse bénédictine, qui unit étroitement la prière et l'humble travail de tous les jours. Louange, communion, silence, travail, humilité, obéissance... : ces trésors sont à notre portée, et la Règle de saint Benoît, par son profond réalisme, peut être un guide très sûr pour suivre le Christ tout en vivant dans le monde.

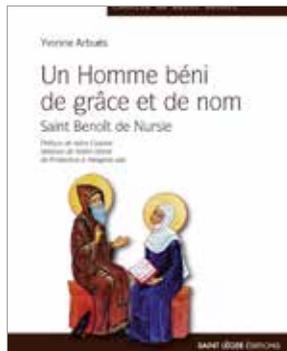
Entré à Kergonan en 1980, **Dom Xavier Perrin** a exercé diverses fonctions au sein de l'abbaye. Il est aujourd'hui abbé de Quarr, dans le sud de l'Angleterre.

**Un homme béni de grâce et de nom**, Yvonne Arbués, Saint-Léger Éditions, 2020, 100 p., 12 €

En marchant dans les ruelles d'Assise, on se prend souvent à croire qu'au prochain détour du chemin, on va rencontrer saint

François, tant sa présence est prégnante. J'ai ressenti la même chose concernant Benoît de Nursie en parcourant la campagne de Subiaco et l'antique tour du Mont Cassin où Benoît avait choisi d'installer sa propre cellule ... c'est en visitant ces lieux marqués de ses pas qu'il m'est venue l'envie de relire la vie de Benoît, patron de l'Europe, et de traduire en langage plus contemporain le récit qu'en a fait le Pape Grégoire Le Grand, seul biographe réellement autorisé ! Cet homme « *Béni de grâce et de nom* », nous dit saint Grégoire, a vécu simplement au milieu des hommes mais cette simplicité ouvre à chacun des horizons infinis... l'horizon de Dieu qui n'a pas besoin de nos exploits mais seulement de notre amour. À l'heure des turbulences, il est bon pour les européens de revenir aux sources de leur fondation !

**Yvonne Arbués**, institutrice de formation, mère de famille nombreuse et grand-mère, a toujours eu le souci des enfants proches ou lointains ; en 1984, elle a fondé le Mouvement International d'Aide à l'Enfance (MIAE) qui permet d'assurer l'alimentation et l'éducation de nombreux enfants dans des centres nutritionnels à travers le monde. Ce souci prend sa source au cœur de l'Évangile, fil conducteur d'une trajectoire qui, depuis trente-cinq ans, passe par la fréquentation assidue de monastères bénédictins. C'est, en effet, au cœur de la spiritualité bénédictine, bien ancrée dans le concret des choses, qu'Yvonne Arbués trouve sens et énergie : *Ora et labora*.



## **La correspondance de Pierre le Vénérable**

Traduite et présentée par le Père Guillaume osb, Saint-Léger Éditions 4 tomes

**L'amitié à l'épreuve de la diversité**, Correspondance Pierre le Vénérable Bernard de Clairvaux, 200 p., 18 €

On a trop souvent réduit les relations du neuvième abbé de Cluny avec saint Bernard à la polémique qui a opposé au XII<sup>e</sup> siècle les bénédictins aux cisterciens, témoins du « nouveau monachisme ». En réalité les deux hommes ont connu une profonde et authentique amitié qui s'est fortifiée et purifiée à travers ces tensions mêmes, voire ces réelles divergences. Les deux plus longues lettres de cette correspondance sont en fait de véritables traités spirituels où Pierre le Vénérable expose son herméneutique de la Règle et donc de tout texte considéré comme inspiré. Au fil des pages, le lecteur découvrira également quantité de détails historiques sur la vie des moines au Moyen Âge, période de renouveau du charisme monastique et sur la chrétienté de l'époque. Au-delà, ces lettres retracent l'évolution d'une relation qui a su devenir de plus en plus fraternelle en assumant la franche



diversité de ces deux hommes de Dieu.

**Le souci de tous mes frères**, Correspondance de Pierre le Vénérable avec ses frères moines et l'abbesse Éloïse suivie des Statuts de Cluny (1122-1146), 300 p., 20 € (voir *Les Amis des Monastères* n°199, p.87)

**Cette Église qui vous est confiée**, Correspondance de Pierre le Vénérable avec les Papes et les Évêques, 300 p., 20 €

La correspondance de Pierre le Vénérable avec les trois papes qu'il a connus et avec une vingtaine d'évêques est d'abord une page d'histoire de l'Église et de la papauté de première main qui n'avait jamais été traduite intégralement. Loin de tout formalisme, Pierre sait entretenir, même avec les pontifes romains, une relation certes emprunte de déférence, mais toujours vraie, directe, cohérente avec leurs responsabilités respectives. Sa correspondance

avec les évêques est plus nuancée, car un certain nombre d'entre eux sont d'anciens clunisiens et parfois de véritables amis. Avec ces derniers, on retrouve le ton qu'il employait avec saint Bernard, franc et toujours juste. Avec les autres, il intervient souvent pour défendre

la cause de Cluny face aux attaques auxquelles se livre une partie du haut clergé contre la célèbre congrégation, parfois jugée quelque peu suffisante. Mais ces lettres témoignent avant tout du sens très élevé de l'Église qui habite le cœur de Pierre le Vénérable et de la conscience de sa responsabilité pastorale, quitte à la rappeler aux plus hauts dignitaires.

**Pour votre salut éternel,**  
*Correspondance de Pierre le Vénérable avec sa famille, divers ecclésiastiques, souverains et laïcs,*  
284 p., 20 €

Ce quatrième et dernier tome regroupe une trentaine de lettres adressées à des destinataires aussi divers que de grands souverains de la chrétienté, sa propre famille, quelques ecclésiastiques, dont un moine hérétique et un schismatique, et même à son médecin pour une consultation par courrier. Outre l'intérêt historique de ces textes jamais encore traduits, c'est l'attachante personnalité du neuvième Abbé de Cluny qui se dessine au fil des pages. À neuf siècles de distance, ce grand moine pourrait bien nous inspirer une vision différente des événements grands et petits qui traversent nos vies. Car, ce que nous livre cette correspondance, c'est avant tout un témoignage de foi et d'attachement au Christ. Fasciné par le mystère de Dieu, Pierre le Vénérable sait poursuivre sa recherche au quotidien dans une passion pour l'humanité, à la lumière de l'Incarnation.

Né à Nancy en 1954, le **Père Christophe Vuillaume** osb est maître ès Lettres (Nancy II). Profès de l'Abbaye de la Pierre qui Vire en 1979, prêtre en 1991. Maître en théologie (ICP) 1985. À Madagascar depuis 1991 actuellement au Monastère bénédictin de Mahitsy. Maître des novices, cellier, professeur de théologie spirituelle. Procureur

Général de la Congrégation de Subiaco (2014-2017). Publication de deux volumes de Sources Chrétiennes. Nombreux articles et traductions.

**Qui est comme Dieu ? Essai sur les vertus chrétiennes au service du commandement,** Pierre Gillet,  
*Éditions Sainte-Madeleine, 2020,*  
244 p., 12 €

Pour conclure un entretien, le président des sous-officiers d'un régiment de légion étrangère dit à son chef de corps : « *Vous faites ce que vous voulez, vous êtes Dieu* ». Un moine bénédictin se servit de cette anecdote pour lancer au chef de corps un défi surprenant, celui d'exercer la paternité de Dieu. Évidemment

il ne s'agissait pas de se prendre pour Dieu, bien au contraire, mais d'imaginer cette divine paternité irriguant l'exercice du commandement : à la fois élévation et règles de comportement, à la fois exigences au service du bien et à la fois un immense respect des autres, à la fois efficacité mais aussi amour. Le défi a donc été relevé sous la forme d'un abécédaire. Cet abécédaire s'intéresse aux qualités du chef, les replace dans la tradition chrétienne, et en propose une application concrète. Il part du postulat que la vie est un combat spirituel et qu'à l'instar de saint Paul au crépuscule de sa vie, il faudra pouvoir répondre à son tour « *J'ai combattu le bon combat, je suis au bout de ma course, j'ai gardé la foi.* »

**Pierre Gillet** doit son expérience humaine à ses compagnons d'armes et à sa famille. Du jeune lieutenant arrivant à la Légion étrangère au Tchad en 1989 au général d'aujourd'hui, en passant par de nombreuses responsabilités,



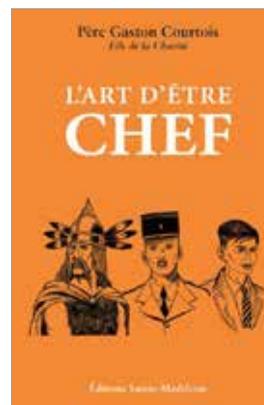
il a pu se faire une idée concrète, à l'épreuve des faits, du commandement. Son épouse et leurs sept enfants lui ont ouvert le cœur et l'esprit sur une dimension moins guerrière mais incontournable : l'amour est le meilleur moteur de l'action.

**L'art d'être chef,** Père Gaston Courtois, *Éditions Sainte-Madeleine, Réédition 2020 (Éditions Fleurus, 1953 pour la première édition),*  
298 p., 17 €

Quelle est la mission du chef ? Quelles sont les qualités à acquérir ? Comment exercer son métier de meneur d'hommes ? Telles sont les questions auxquelles le Père Gaston Courtois répond dans ce formidable ouvrage, maintes fois réédité et dont l'intérêt demeure toujours vivant. Car aujourd'hui comme hier se pose le problème délicat de la formation des cadres. Ceux qui sont destinés à occuper un poste de commandement trouveront ici quelques grands principes indémodables du commandement : acquérir les compétences nécessaires à la mission, cultiver l'esprit de décision et de ténacité, savoir vouloir, croire en ce que l'on fait... Écrit avec des mots d'une trempe vigoureuse, par un prêtre qui avait su condenser le meilleur des sentences des grands officiers français, ce livre fournira aux chefs, et futurs chefs

une âme et des raisons de mieux cerner leur tâche d'entraîneur d'hommes.

Ordonné prêtre en 1925, le Père Gaston Courtois (1897-1970) fut procureur général des Fils de la Charité, directeur honoraire de l'Union des œuvres catholique de France, aumônier général de Coeurs Vaillants, du Bureau international catholique de l'enfance et de l'Union des religieuses

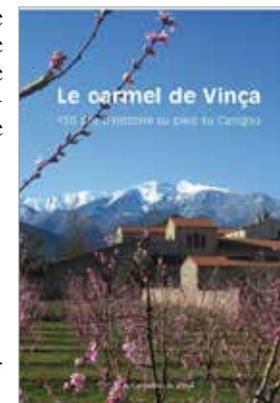


éducatrices paroissiales. Prêtre très actif, aux initiatives multiples et fécondes, il fonda le journal *Cœur Vaillant* et d'autres périodiques (*Âmes Vaillantes, Fripounet et Marisette, Perlin et Pinpin*). Il écrivit aussi de nombreux livres de spiritualité et de pédagogie. Doté d'une grande foi, homme de contemplation et de prière, il se consacra au service du clergé et des religieuses dans un esprit missionnaire.

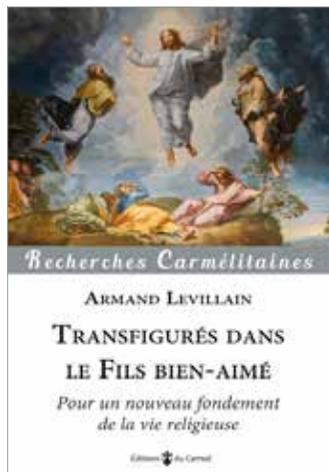
**Le Carmel de Vinça, 150 ans d'histoire au pied du Canigou,**  
*Carmel de la Sainte Famille, 2015,*  
160 p., 18 €

11 novembre 2010. Les carmélites de Vinça ouvrent une année jubilaire qui se clôturera le 11 novembre 2011, jour anniversaire de la fondation de ce carmel par Mère Bathilde de l'Enfant-Jésus (Suzanne de Saint-Exupéry). Le Père Louis-Marie de Jésus, carme et archiviste de la province Avignon-Aquitaine, donne une émouvante et magistrale conférence, fort appréciée par les nombreux amis et bienfaiteurs du carmel, sur les premières étapes de cette fondation. Profondément touchées par ce récit qui retrace leur histoire, les carmélites découvrent qu'elles n'en connaissaient que quelques bribes. Elles décident alors de se réapproprier leurs origines. Après de longs mois de labeur, bien soutenues par l'abbé Robert Cabié, elles éditent ce livre magnifiquement et abondamment illustré, l'année même où l'Ordre fête les 500 ans de la naissance de sa réformatrice, Thérèse de Jésus d'Avila.

Contact : Carmel de la Sainte Famille  
25 avenue Léon Trabis  
66320 Vinça  
Tél. 04 68 05 81 72  
contact@  
lecarmeldevinca.fr  
www.lecarmeldevinca.fr



**Transfigurés dans le Fils bien-aimé, Pour un nouveau fondement de la vie religieuse,**  
Armand Levillain, Éditions du Carmel, 2020, 784 p., 29€



Cet ouvrage vient combler un manque au cœur de la théologie de la vie religieuse. Jusqu'à maintenant, certains auteurs se sont focalisés sur les premiers principes théologiques de la vie religieuse, en recourant à

la tradition monastique, thomiste ou bonaventurienne. D'autres, se sont davantage concentrés sur les défis psychologiques, sociologiques ou historiques de la vie religieuse contemporaine, en se fondant sur les lois du développement humain. Comment réconcilier l'héritage de la tradition ecclésiale avec les défis pastoraux contemporains ?

En s'appuyant sur les mystères de l'Incarnation du Christ et le long travail d'appropriation des disciples, la vie religieuse est ici présentée comme une expérience transfigurante du cœur humain. Ce chemin de conversion articulé de manière vivante le mystère de la vocation comme un appel du Père éternel, le processus de configuration au Crucifié par les vœux comme une libération de la vie filiale, et la mission charismatique de la vie religieuse comme le déploiement de la fécondité ecclésiale.

La vie filiale constitue l'unique chemin

de foi qui permet d'unifier les diverses composantes de la personne humaine. Elle est aussi le véritable fondement de la vie fraternelle en communauté et de la signification eschatologique de la vie consacrée. En s'appuyant sur une méditation continue de la Parole de Dieu (présentée sous forme d'icônes) et les données de la tradition ecclésiale, l'auteur se confronte à chacun des grands défis contemporains de la vie religieuse : le discernement vocationnel et communautaire, l'exercice de la miséricorde, la formation de la conscience, le narcissisme, la gestion des biens, la liturgie, l'option préférentielle pour les pauvres, la nouvelle évangélisation, etc.

Cette réflexion théologique approfondie propose des réponses concrètes face aux défis actuels de la persévérance et de la perte de sens, qui interpellent une vocation indispensable pour le bien de l'Église. Ce livre veut ouvrir une voie pour approfondir le caractère prophétique et actuel de la vie religieuse.

Le frère **Armand Levillain**, carme déchaux de la Province d'Avignon-Aquitaine, est docteur en théologie. Il a fait ses études à l'Institut Catholique de Toulouse, l'Université Miséricorde (Fribourg) et l'Accademia Alfonsiana (Rome). Il est membre du groupe de recherche Hypsosis et donne ses sessions de formation dans les monastères et les communautés religieuses. Il dirige actuellement l'Institut Jean de la Croix.

### **Collection Retraite spirituelle des Éditions du Carmel**

**La petite voie de Thérèse de l'Enfant-Jésus, Jean-Gabriel Rueg, 2020, 204 p., 13 €**

Thérèse de Lisieux, une "petite" sainte, mais Docteur de l'Église. Et sa doctrine, celle de *l'Enfance spirituelle* est toute simple, accessible à tous : Dieu se révèle aux plus petits pour nous faire monter jusqu'à Lui. Cet ouvrage invite



**La vigne, le sarment et la sève en ses fruits, Retraite spirituelle avec Marie-Guyart de l'Incarnation, Thérèse Nadeau-Lacour, 2020, 300 p., 15 €**

Marie Guyart de l'Incarnation (Tours 1599-Québec 1672), est la "*Thérèse de nos jours et du Nouveau Monde*" (Bosuet).



Sa canonisation signe sa dimension universelle. Sa foi ardente, ses talents naturels et les grâces reçues ont animé ses états de vie successifs : mariée, mère de famille puis veuve, chef d'entreprise, ursuline, éducatrice et fondatrice missionnaire. Moderne atypique elle est ainsi cette femme accomplie et maîtresse de vie chrétienne à suivre "*dans les difficultés de notre temps*".

Docteur en philosophie et en théologie, universitaire (Université Laval de Québec et Université Trois-Rivières) **Thérèse Nadeau-Lacour**, laïque mariée, réside au Québec depuis 1990. Spécialiste en anthropologie et en théologie de la vie mystique, elle s'intéresse particulièrement aux maîtres spirituels de la modernité auxquels elle a consacré plusieurs

à contempler avec Thérèse le Mystère de la naissance de Dieu parmi nous et à accueillir la grâce pour nous laisser enseigner et grandir dans la foi.

Le Père **Jean-Gabriel Rueg** est carme. Grand amoureux de la petite Thérèse, il prêche beaucoup sur la petite voie et en est un grand propagateur auprès de différents groupes de laïcs.

publications et retraites. Elle est membre du comité scientifique du Centre de recherche universitaire sur les écrits de Marie de l'Incarnation, le CEMI.

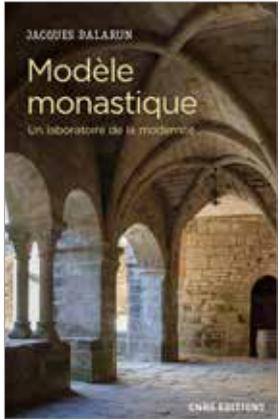
**La Grande Chartreuse par un chartreux, Éditions Sainte-Madeleine, 19<sup>e</sup> édition, 2020, 330 p., 19 €**

C'est en 1881 que parut la première édition de ce livre. Depuis, il a subi plusieurs remaniements, afin de tenir compte des progrès de la recherche historique ou encore des mésaventures de la communauté de la Grande Chartreuse obligée de s'expatrier pendant presque quarante ans. Les lecteurs d'aujourd'hui ne sont pas ceux de la fin du dix-neuvième siècle, et les moines eux-mêmes, tout en veillant à demeurer fidèles aux enseignements de leurs anciens, restent fils de leur siècle. Il s'agit donc de la Grande Chartreuse, celle de 2020, telle que la voient ceux qui y vivent selon les enseignements de saint Bruno, avec des cœurs du vingt et unième siècle. Cette édition, revue et mise à jour, a été réalisée par les moines bénédictins de l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux. Ainsi espèrent-ils faire saisir au lecteur que le chartreux de 2020, comme celui de 1881, plongé au sein d'une communauté de solitaires et relié à Dieu, reste à la fois très proche et très différent de ses contemporains.



## Ouvrages signalés à la Fondation

**Modèle monastique,  
Un laboratoire de la modernité,**  
Jacques Dalarun,, CNRS Éditions,  
2020, 320 p., 25 €



Le monachisme est fondamentalement un habitus, un mode de vie, une manière d'être. Il repose sur une discipline collective, découle d'une contrainte librement

assumée. Cette auto-coercition a duré tout le millénaire médiéval ; ce consentement dure encore. Quel autre projet humain a ainsi traversé l'espace et le temps, quasiment intact ? Du VI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement au cours d'un long XII<sup>e</sup> siècle, de la fondation de Fontevraud en 1101 à la mort de François d'Assise en 1226, cet ouvrage tente de restituer l'unité de ces formes de vie en-deçà des variantes et des reformulations qu'elles ont pu connaître au fil du temps. Jacques Dalarun analyse et anime ce projet singulier en mobilisant Règles (bénédictine, grandmontaine ou franciscaine), coutumes (de Cluny, de Cîteaux, de Fontevraud, du Paraclet), chroniques (de Raoul Glaber), vies de saints (de Robert d'Arbrissel, de Bérard des Marses), correspondances (d'Héloïse et d'Abélard). Il le réinscrit dans la société médiévale et interroge sa place et son mode de fonctionnement. Comment une société valorisant le

lignage et la transmission héréditaire a-t-elle pu créer une fraternité fictive par un constant détournement de fidélité ? Comment former un seul corps participant nuit et jour à l'opus Dei ? C'est plus globalement l'expansion du monachisme par capillarité dans la société, à l'époque où le corps social dans son ensemble s'imprègne des valeurs du cloître, que capte cet ouvrage traversé d'une interrogation très contemporaine sur la vie collective.

**Jacques Dalarun** est directeur de recherche au CNRS, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, et membre de l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ...

**Saint François de Paule et l'Ordre des Minimes en Touraine. Culte des reliques et couvents royaux d'Amboise et du Plessis-lès-Tours,**  
Patrick Bordeaux, Anne Debal-Morche, Donatien Mazany, Co-édition Cercle Ambacia et Amis de saint François de Paule, Tours, 2020, 48 p., 2020, 10 €

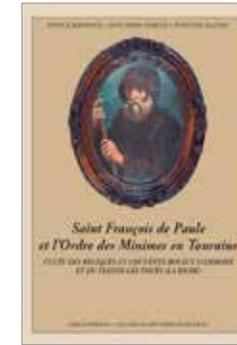
Créée en 1953 par Monseigneur Robert Fiot, l'association **Les Amis de saint François de Paule** a pour mission de remettre à l'honneur, notamment en Touraine et en France, le souvenir du saint (1416-1507) et de l'ordre des Minimes dont il est le fondateur. Pour ce faire, des bénévoles veillent à la sauvegarde et à la mise en valeur des bâtiments subsistants de l'ancien couvent royal des Minimes, situé actuellement dans la commune de La Riche et acheté par l'ordre des Minimes de Rome en 2010. Chaque année, des visiteurs découvrent le vaste domaine conventuel de 4,5 ha et de nombreux pèlerins se recueillent

sur le tombeau du saint. Des fonds sont récoltés pour restaurer le grand bâtiment conventuel des moines dont la toiture a été détruite par un incendie en 2008. L'association favorise également les études historiques sur les Minimes et les relations entre la Touraine et l'Italie depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Créé en 1971, le **Cercle Ambacia** a pour but de susciter, cordonner et encourager les études relatives à l'histoire d'Amboise et des communes environnantes. Ses activités envisagent l'histoire et le patrimoine dans leur dynamique, en privilégiant la diversité des échanges par l'organisation de conférences et de visites. Son ouverture à tous les champs et méthodologies des recherches historiques vise à faciliter

l'insertion de l'histoire locale dans l'ensemble des questionnements actuels.

C'est pour prolonger le cinquième centenaire de saint François de Paule que les deux associations ont réuni trois



études historiques dans un bel ouvrage édité à l'occasion des journées du Patrimoine 2020. Elles éclairent le rôle que l'ermite italien joua dans l'histoire religieuse du royaume de France, depuis sa venue en Touraine en 1483.

**Contact** : Monsieur l'Abbé Stéphane Jeanson, Président de l'association des Amis de saint François de Paule  
amis.sfp@gmail.com

**Commandes par courrier** : Maison Diocésaine Le Carmel - 13, rue des Ursulines - 37000 Tours (Chèque de 10€ + 4€ de participation aux frais d'expédition)

## La revue publie

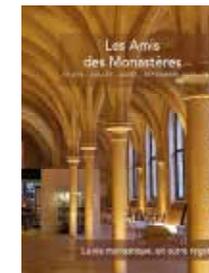
### Les rencontres du Cinquantenaire de la Fondation

À paraître en 2021  
**Un défi plein d'avenir : le monastère au coeur des périphéries**  
Notre-Dame de Fidélité de Jouques, 19 octobre 2019

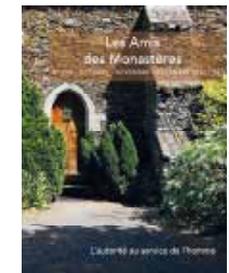
#### Compte rendus des conférences et tables rondes parus en 2020



**Les monastères, lieux d'accueil**  
Sainte-Marie de Maumont  
20 octobre 2018



**La vie monastique, un autre regard**  
Collège des Bernardins  
25 janvier 2019



**L'autorité au service de l'homme**  
N.-D. de Bellefontaine  
29 juin 2019

# DERNIÈRES PARUTIONS

Les sommaires des numéros sont consultables en ligne sur  
**www.fondationdesmonasteres.org**  
**Rubrique Publications/Revue**

À partir du n°136 (2003), les revues de plus de quatre ans sont consultables en ligne (fichier .pdf) sur le site de la Fondation  
**www.fondationdesmonasteres.org/index.php/publications/archive-revue**  
 Elles restent, pour la plupart, disponibles à l'achat au prix de 7 € le numéro, par carte ou par virement bancaire sur le site sécurisé de la Fondation ou par chèque à l'ordre de la Fondation des Monastères.

## 2019-2020

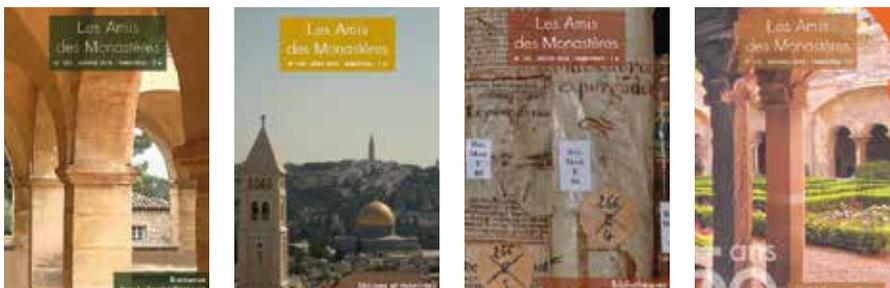
### Moines et moniales artistes et créateurs (série)

- Voir la Création n°197
- Entendre la Création n°198
- Sentir et goûter la Création n°199
- Toucher la Création n°200-201



## 2018

- Bienvenue dans le Comtat Venaissin n°193
- Moines et moniales en Terre Sainte n°194
- Bibliothèques monastiques n°195
- Numéro anniversaire de la Fondation n°196



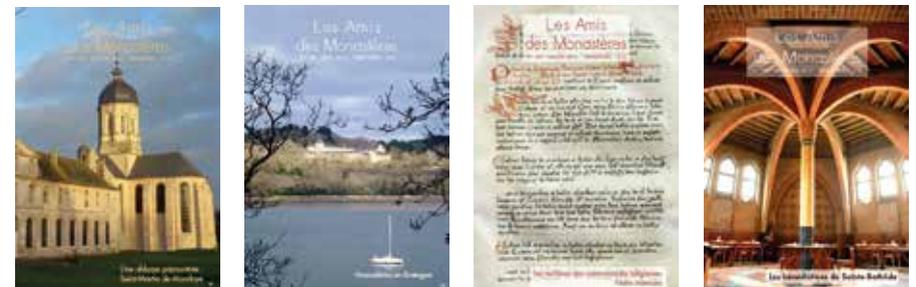
## 2017

- Visite en pays Voironnais n°189
- Exposer le patrimoine monastique n°190
- Première partie : au musée n°191
- Deuxième partie : à l'abbaye
- Dans la lumière de Pâques : 400 ans de la fondation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire n°192



## 2016

- Une abbaye prémontrée, Saint-Martin de Mondaye n°185
- Monastères en Bretagne n°186
- Les archives des communautés religieuses n°187
- Les bénédictines de Sainte-Bathilde n°188



## 2015

- Communautés en dialogue : Protestants et catholiques n°181
- Monachisme et démocratie n°182
- Frères prêcheurs aujourd'hui n°183
- Regards sur la vie consacrée n°184



## Pour recevoir Les Amis des Monastères en 2021, il est temps de vous (ré)abonner ! (si ce n'est déjà fait)

Abonnement en ligne sur  
**www.fondationdesmonasteres.org**

Rubrique Publication/Revue  
Facile, rapide et sécurisé

Si vous préférez vous abonner ou commander par courrier

**Je souhaite**  m'abonner  me réabonner  abonner un(e) ami(e)

**Je choisis**  la formule ordinaire (25 €)  la formule de soutien (40 €)

Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de ..... €  
(pas de reçu fiscal)

Je commande le(s) numéro(s) ..... au prix de 7€/n°

Je désire un numéro spécimen gratuit

Je demande l'abonnement gratuit (une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Nom .....

Prénom .....

Communauté religieuse .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

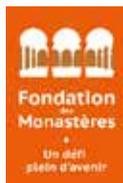
Adresse courriel .....

Téléphone .....

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de la « Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

**Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 PARIS**

Vos données sont recueillies pour assurer la bonne gestion de votre abonnement ou vous informer sur les actions de la Fondation des Monastères. En aucun cas elles ne sont cédées à des Tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel 75017 Paris - Tél. 01 45 31 02 02 - Email : [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)



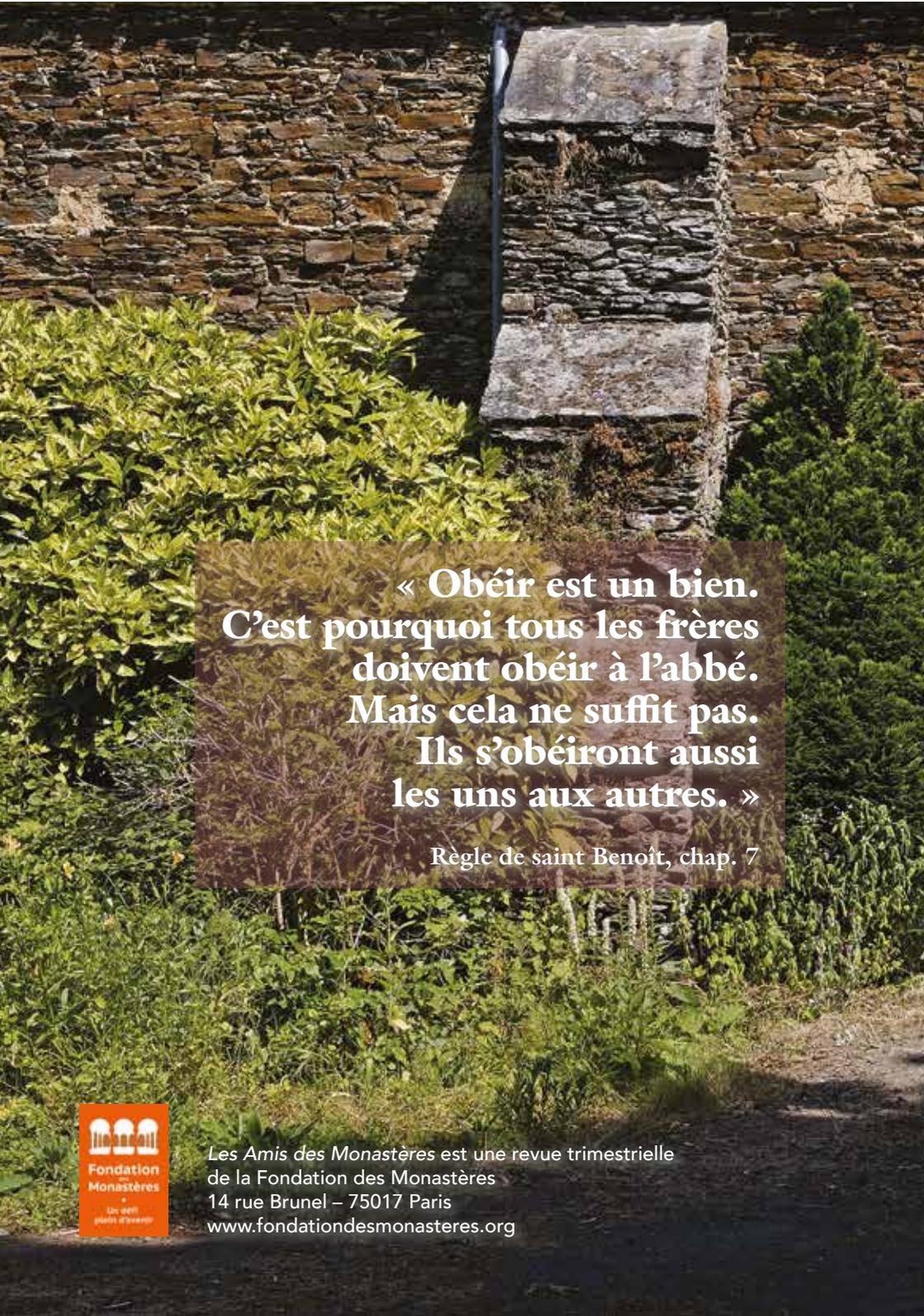
## Primé !



## Le miel de Bellefontaine

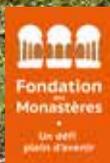
Magasin d'Abbaye de Bellefontaine, le 29 juin 2019  
Photo © Karine Lhémon





« Obéir est un bien.  
C'est pourquoi tous les frères  
doivent obéir à l'abbé.  
Mais cela ne suffit pas.  
Ils s'obéiront aussi  
les uns aux autres. »

Règle de saint Benoît, chap. 7



Les Amis des Monastères est une revue trimestrielle  
de la Fondation des Monastères  
14 rue Brunel – 75017 Paris  
[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)